

# 1945-1954: Le PSB s'ouvre aux classes moyennes<sup>(°)</sup>

SARAH TIMPERMAN

Licenciée en histoire

Université Libre de Bruxelles

---

## 1. INTRODUCTION

Les classes moyennes belges connaissent depuis une dizaine d'années un intérêt croissant de la part des historiens qui, jusque là, s'étaient désintéressés de cette catégorie de travailleurs pour se concentrer sur la question sociale et les rapports entre bourgeoisie et classe ouvrière. A ce jour, la majorité des ouvrages de synthèse consacrée aux classes moyennes concerne soit leur situation avant la Première Guerre mondiale, soit leur évolution en Flandre uniquement. Mais, dans les deux cas, les rapports qu'elles entretiennent avec le mouvement ouvrier ne sont abordés que de façon superficielle. En 1996, cependant, deux contributions publiées dans *la peur du rouge*<sup>1</sup> abordent la problématique des rapports entre le Parti Ouvrier belge et les classes moyennes depuis 1880 jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Le présent article s'inscrit donc dans la continuité de ces travaux puisque nous tenterons d'analyser l'évolution de ces rapports après 1945. De ce fait, il participe également de la volonté de mieux connaître une classe sociale longtemps définie de manière très générale ou négative comme ce fut le cas après la Seconde Guerre mondiale lorsque son attitude face au fascisme fut mise en avant et qu'elle fut décrite comme une classe hostile au progrès, encline aux régimes autoritaires et opposée aux autres milieux sociaux.

Comme nous le verrons dans un premier point, cela n'a pas toujours été le cas et des facteurs de rapprochement entre classes moyennes et classe ouvrière existaient depuis le XIXe siècle. Mais, l'existence des coopératives de consom-

---

<sup>(°)</sup> Cet article résume un mémoire de Licence en Histoire contemporaine, défendu à l'Université Libre de Bruxelles en 1996. Il fut réalisé sous la direction des professeurs Ginette Kurgan-van Hentenryk et Serge Jaumain que nous souhaitons remercier, ici, pour leur aide, leur disponibilité et leur enseignement qui nous ont permis de mener à bien cette recherche.

<sup>1</sup> P. Delwit et J. Gotovitch (éd.), *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996.

mation et l'émergence des organisations chrétiennes de classes moyennes amenèrent une nette distanciation. Dans les années 1930, Henri De Man, vice-président du POB, tentera de rallier les classes moyennes dans l'optique de créer un Front du Travail unissant tous les travailleurs mais celles-ci ne semblent guère avoir été séduites par ce type de discours. Henri De Man et ses théories étant fortement contestés à la Libération, il nous paraissait intéressant de voir quelle attitude le nouveau parti socialiste, créé en 1945, adopte à l'égard des classes moyennes. Que fait-il de l'héritage de De Man, existe-t-il encore des partisans d'un socialisme de classes moyennes et quelles oppositions rencontrent-ils?

Nous verrons que certains socialistes sont conscients que la question des classes moyennes est parmi les plus importantes qui se posent à leur parti car elle met en jeu sa tradition ouvrière et les valeurs auxquelles il se doit de rester fidèle comme la défense d'un système économique basé sur la coopération. A travers le choix d'une attitude à adopter face aux classes moyennes, c'est toute la doctrine socialiste qui doit être redéfinie. La stratégie électorale du parti pose donc problème: faut-il conquérir les classes moyennes ou est-il préférable de déployer les efforts en direction de la classe ouvrière chrétienne? Nous consacrerons une part importante de notre étude à ce débat doctrinal et à son évolution.

D'autre part, nous essayerons de voir comment les classes moyennes réagissent par rapport aux organisations socialistes. La perception qu'elles en ont témoigne d'une certaine méfiance naturelle à l'égard de tout ce qui est socialiste. En tant que parti de gouvernement, le PSB est tenu pour responsable de la situation de précarité dans laquelle estime vivre la plupart des indépendants et à aucun moment, les classes moyennes ne songent à lui pour défendre leurs intérêts. Nous essayerons d'aller au delà de cet "antisocialisme" ambiant pour voir si, malgré tout, des contacts existent entre des mandataires socialistes et des membres des classes moyennes, si entre ces deux milieux que les préjugés et les intérêts opposent, il existe un terrain de rencontre, de dialogue et de réalisations communes.

Dans la dernière partie de cette étude, nous analyserons plus en détail les positions prises par le PSB concernant les principaux problèmes vécus par les classes moyennes entre 1945 à 1954. Parmi ceux-ci, nous aborderons les problèmes relatifs à la représentation des classes moyennes et à l'extension de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants; domaine dans lequel les socialistes sont particulièrement actifs.

Nous avons choisi de nous arrêter avec l'année 1954 car elle nous paraissait représenter un double aboutissement: d'une part les socialistes clarifient leur doctrine à l'égard des classes moyennes et d'autre part, celles-ci obtiennent une véritable reconnaissance des pouvoirs publics puisqu'un Ministère des classes moyennes complètement autonome est créé cette année-là.

La propagande électorale destinée aux classes moyennes et l'activité de la *Commission socialiste des classes moyennes*, créée en 1947, sont les deux axes à partir desquels nous analyserons l'action du PSB. Pour ce faire, nous nous sommes appuyés essentiellement sur la presse et les revues tant socialistes que de classes moyennes. *Le Peuple* fut une source d'informations précieuse, les articles consacrés aux classes moyennes y sont relativement abondants, surtout en période électorale. Bien qu'ayant utilisé des revues chrétiennes de classes moyennes, nous avons veillé à ce que les organes des fédérations professionnelles neutres constituent l'essentiel de notre information. Certains d'entre eux prennent des positions politiques et commentent l'activité des hommes et des partis politiques.

L'*Institut Emile Vandervelde* (IEV) possède des archives sur ses propres activités dont celles exercées par sa *Commission des classes moyennes*. Nous y avons consulté également les procès-verbaux des séances du *Bureau* et du *Conseil général* du parti socialiste ainsi que les rapports présentés aux Congrès. En outre, le *Fonds Max Buset* contient les documents relatifs à la propagande électorale du PSB ainsi que la correspondance de Max Buset, président du parti de 1945 à 1959. L'*AMSAB* - Musée du mouvement ouvrier socialiste - à Gand, possède, quant à lui, une grande quantité de documents relatifs aux relations entre les fédérations de travailleurs indépendants socialistes et l'*Union nationale des Mutualités socialistes* (UNMS) ainsi qu'à la création, en 1965, de la *Confédération nationale "Les Travailleurs indépendants de Belgique"* (CNTIB). En ce qui concerne les organismes officiels de classes moyennes, les socialistes n'y étant pas représentés dans la période étudiée, nous n'y avons trouvé aucun document susceptible de nous intéresser directement.

Signalons encore qu'une des limites importantes de ce travail concerne l'activité parlementaire socialiste en rapport avec les classes moyennes. Les discours des représentants socialistes dans les hémicycles parlementaires étant le reflet des positions défendues dans la presse, lors des Congrès ou des discussions dans les instances dirigeantes du parti, nous n'avons pas fait une étude systématique des interventions et propositions de loi pour nous concentrer sur les sources susmentionnées.

L'évolution des rapports entre le mouvement socialiste et les classes moyennes en Belgique entre 1945 et 1954 comporte de multiples aspects. Certains d'entre eux ne sont que partiellement abordés en raison de l'ampleur du sujet. Nous avons, néanmoins, tenté de fournir une vision globale de cette évolution, en espérant qu'elle constitue une base de travail pour des études plus poussées et plus précises sur l'un ou l'autre aspect des relations entre les classes moyennes et le socialisme.

## 2. LE POB ET LES CLASSES MOYENNES AVANT 1945 <sup>2</sup>

La fin du XIXe siècle inaugure pour les classes moyennes une période de crise tant économique que politique. Dès 1880, elles doivent faire face à l'apparition des premiers grands magasins ainsi qu'au développement des coopératives de consommation dont elles condamnent âprement l'existence. Subissant, impuissantes, cette évolution, elles ont le sentiment d'être abandonnées par un monde politique qui les relègue au second plan et concentre tous ces efforts sur l'amélioration des conditions de vie de la seule classe ouvrière.

Face à cette petite bourgeoisie qui tente de faire entendre sa voix, le POB n'apparaît pas comme fondamentalement opposé à ses revendications. Il appuie un certain nombre d'entre elles le cas échéant, si elles ne nuisent pas à la classe ouvrière. En outre, les socialistes vont jusqu'à rechercher le concours des petits commerçants lorsqu'il y a convergence d'intérêt comme dans la lutte pour la suppression des économats ou le combat mené en faveur du suffrage universel. De plus, ouvriers et petits indépendants ne vivent pas dans des mondes totalement cloisonnés; la vie dans les cités industrielles provoque une véritable proximité géographique mais également sociale et bon nombre de petits commerçants sont d'anciens ouvriers (S. Jaumain, 1996, 18).

Les rapports entre les classes moyennes et le mouvement ouvrier ne sont donc pas synonymes d'opposition systématique mais le développement des coopératives de consommation amènera progressivement une distanciation entre ces deux mondes. L'existence d'un système coopératif représente, pour la petite bourgeoisie, la concrétisation d'un discours collectiviste qu'elle craint par dessus tout et la mise en place, de fait, d'une société qui évince les petits détaillants du circuit économique. Les coopérateurs socialistes accusent, quant à eux, les commerçants de surfaire leurs prix, de proposer de la marchandise de piètre qualité et n'hésitent pas à affirmer que le petit commerce doit disparaître. Face à cette déferlante "anti-commerçant", ceux-ci s'organisent, mettent en place des stratégies de dénigrement du système coopératif et se regroupent en associations qui prennent le nom d'anti-coopérateurs. Cette "anti-coopération" s'apparente à l'"anti-socialisme", le mouvement socialiste étant le premier et principal défenseur de ce système. Lors des élections communales de cette période, des associations de petits indépendants vont jusqu'à se présenter sur des listes se proclamant ouvertement anti-socialistes.

---

<sup>2</sup> Pour la situation des classes moyennes dans la période antérieure à la Seconde Guerre mondiale, voir les différentes contributions de Serge Jaumain et Peter Heyrman mentionnées dans la bibliographie.

Au tournant du siècle, l'influence grandissante des organisations chrétiennes de classes moyennes qui tentent d'empêcher toute collaboration entre celles-ci et la classe ouvrière exacerbe les antagonismes. Aussi, jusque dans les années 1930, le POB ne sera guère incité à se tourner vers les travailleurs indépendants qui connaissent, par ailleurs, une période de prospérité et deviennent de plus en plus hostiles au mouvement socialiste. Ils lui reprochent, en effet, la mise en place d'une législation défavorable aux petits indépendants: journée des huit heures, loi sur la prévention de l'alcoolisme, nouvelle législation fiscale (P. Heyrman, 1996, 77).

Ce n'est qu'avec la crise économique de 1929 que le POB modifiera son attitude envers les classes moyennes, frappées, elles aussi, par la crise. Pour redresser l'économie, le POB prône par la voix de son vice-président, Henri De Man, la réalisation d'un front du Travail unissant classe ouvrière et classes moyennes et rejetant de ce fait la lutte des classes jugée surannée lui préférant la notion d'intérêt commun. De Man élabore un *Plan du Travail* qui a pour objectif de redresser l'économie, de lutter contre le chômage mais aussi d'éloigner les classes moyennes du spectre fasciste (M. Van Haegendoren, 1995, 99). Ce Plan du Travail est adopté par le Congrès socialiste de 1933 et une énergie inouïe est dépensée pour que le plus grand nombre y adhère.

Des mois durant, l'activité du parti va se concentrer exclusivement sur un travail de propagande pour le Plan, notamment auprès des classes moyennes; les propagandistes du Plan profitant des manifestations de classes moyennes pour y diffuser leurs tracts (M. Tondeur, 1995, 92). Mais d'après Peter Heyrman, les responsables des organisations de classes moyennes raillent et ridiculisent le plus souvent les tentatives de séduction socialistes, tout en craignant cependant qu'elles s'avèrent efficaces. Même s'il est difficile de vérifier quantitativement l'impact que la politique socialiste eut auprès des classes moyennes, il est peu probable, selon Peter Heyrman, que le POB ait gagné des voix auprès des indépendants des années 1930 (P. Heyrman, 1996, 80).

L'intérêt porté aux classes moyennes par le POB dans l'entre-deux-guerres ne se manifeste pas seulement par l'activité déployée dans le contexte du Plan. L'effervescence pour le Plan retombe déjà en 1936 lorsque le POB crée une

---

<sup>3</sup> Léon Delsinne (30.6.1882-11.10.1971): Directeur de l'*Ecole Ouvrière Supérieure* (1922), rédacteur et directeur politique du *Peuple* peu avant la Seconde Guerre. Actif dans la Résistance, il est de ceux qui animent le parti clandestin et s'affirme comme un pilier de tous les travaux doctrinaux. Il participe, en outre, aux négociations qui aboutissent au *Pacte social* de 1944. A la Libération, il devient membre du Bureau du nouveau Parti socialiste et Ministre du Ravitaillement (26.9.1944-31.1.1945). Il réintègre sa fonction de directeur du *Peuple* jusqu'en 1948, année où il prend la succession de Louis de Brouckère comme professeur à l'ULB.

*Commission des classes moyennes*. Elle est présidée par Léon Delsinne<sup>3</sup>, directeur du *Peuple*, et est chargée d'étudier les problèmes liés à la protection du commerçant-locataire, à la simplification des formalités fiscales, à la baisse des tarifs d'électricité et à l'extension du crédit professionnel. En 1937, le POB crée, en outre, une caisse d'allocations familiales pour travailleurs indépendants suite à l'adoption d'une loi étendant le régime d'allocations familiales aux indépendants. Mais d'après les dirigeants de cette caisse il ne semble pas qu'elle ait gagné les faveurs des travailleurs indépendants qui s'obstinent, le plus souvent, à se soustraire le plus longtemps possible à la loi et finissent, malgré tout, par être inscrits d'office à la Caisse mutuelle auxiliaire de l'Etat.<sup>4</sup>

Les bases d'un rapprochement entre le mouvement socialiste et les classes moyennes sont ainsi jetées dans l'entre-deux-guerres, dans un contexte et un état d'esprit qui restent néanmoins peu favorables. Cette ouverture aux classes moyennes s'élargira après la Seconde Guerre grâce à l'œuvre de quelques personnalités socialistes déterminées à pénétrer ce milieu.

### 3. 1945-1954: EVOLUTION DU PARTI SOCIALISTE ET DES CLASSES MOYENNES

#### 3.1. Reconstruction du Parti Socialiste

La Seconde Guerre opère de grands changements dans la direction du parti et la vieille génération n'est plus guère représentée. Les trois figures les plus importantes dans l'organisation du parti socialiste sont désormais Max Buset<sup>5</sup> devenu président, Paul-Henri Spaak, incontournable dans la composition de tous les gouvernements socialistes et Achille Van Acker<sup>6</sup> qui occupe à trois reprises la fonction de Premier ministre.

---

<sup>4</sup> PSB, *Rapport du Bureau au Congrès des 16-17-18 septembre 1960*, pp. 105-106.

<sup>5</sup> Max Buset (31.1.1896-18.6.1959): Représentant de l'arr. de Thuin de 1932 à 1959. Il fut secrétaire de la *Centrale d'Education Ouvrière* (1929), directeur du *Bureau d'Etudes sociales* du POB (1933) et de *La Revue socialiste* (1939) à travers laquelle il s'oppose à la neutralité prônée par De Man. A la Libération, le *Congrès de la Victoire* le désigne à la présidence du nouveau Parti Socialiste belge, fonction qu'il en occupe jusqu'à son décès en 1959. Il est nommé Ministre d'Etat en 1948.

<sup>6</sup> Achille Van Acker (8.4.1898-1975): Représentant de l'arr. de Bruges de 1927 à 1974. Il devient Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale (26.9.1944-31.1.1945 et 13.3.1946-20.3.1946), Premier ministre et Ministre du Charbon (1945-1946), Ministre des Communications (1947-1949) et à nouveau Premier ministre (23.4.1954-2.6.1958). Il joue un rôle de premier plan dans le redressement économique de l'après-guerre et dans l'instauration de la sécurité sociale

Outre des changements dans la direction du parti, la guerre amène également des bouleversements dans sa structure et plus particulièrement dans le mode d'affiliation de ses membres; affiliation qui se faisait jusqu'alors simultanément aux quatre branches du mouvement socialiste (parti, syndicat, mutualité et coopératives). Le principe d'adhésion individuelle est entériné par le Congrès de la Victoire d'octobre 1945, de même que l'adoption de la dénomination "Parti socialiste belge" en lieu et place de "Parti ouvrier belge". Cette séparation entre les différents organes du mouvement socialiste ne signifie pas la fin de toute collaboration entre eux et les années d'après-guerre voient, même, de nombreuses mesures prises en faveur d'une coopération. Les liens entre les quatre piliers du mouvement vont se resserrer de manière plus significative encore lorsque Max Buset met sur pied l'*Action Commune socialiste* suite à la défaite électorale de juin 1949.<sup>7</sup>

D'un point de vue idéologique, les années de Résistance ont été pour le nouveau parti des années de redéfinition de la doctrine. Un certain nombre de fédérations émettent le souhait de voir modifier la Charte de Quaregnon<sup>8</sup> mais le Congrès d'octobre 1945 rejette cette idée et maintient la Charte telle quelle comme base doctrinale. Ce refus d'altération de la Charte témoigne surtout d'une réaction contre l'action de De Man qui avait démontré que toutes les innovations dans le domaine doctrinal pouvaient être dangereuses (S.P. Kramer, 1978, 117). Le programme adopté par le Congrès de la Victoire rompt avec le demanisme et se veut résolument plus radical; l'objectif final redevenant la collectivisation des moyens de production.

Pour les élections de 1946, le programme du parti socialiste préconise la nationalisation d'un certain nombre d'industries de base. Il donne également priorité à la réalisation du plein emploi et à la construction du système de sécurité sociale réalisée sous l'impulsion d'Achille Van Acker. Cette aspiration socialiste à jouer un rôle prépondérant dans l'avenir du pays se trouve confirmée lors du Congrès d'octobre 1947 par lequel le parti opère, selon les termes de Claude Desama, un retour à un *pragmatisme organisateur* et lie le progrès social davantage au plein emploi et à la croissance économique qu'à une meilleure répartition de la plus-value (C. Desama, 1985, 154). Les bases de l'évolution vers ce qu'on appellera le *socialisme gestionnaire* sont ainsi jetées mais les questions de doctrine posées d'une part par la participation gouvernementale et d'autre part par la collaboration des classes ne seront pas résolues

---

<sup>7</sup> *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 248, juin 1964, pp. 5-6.

<sup>8</sup> La Charte de Quaregnon (1894) se prononce pour la propriété collective des moyens de production et prône la suppression du capitalisme pour une société collectiviste sans classes.

sur le plan théorique. La décennie qui suit le Congrès de 1947 voit donc le parti socialiste belge se présenter comme un parti d'action plutôt qu'un parti de réflexion (G. Vandewalle, 1980, 45).

### 3.2. Les classes moyennes belges s'organisent

A la Libération, des années difficiles s'annoncent pour les classes moyennes qui doivent faire face à de nouveaux problèmes dont principalement la surpopulation du secteur du commerce et les mesures de réglementation des prix et des marges bénéficiaires.

En effet, en 1946, le gouvernement Van Acker impose aux commerçants une baisse de prix de 10%, ainsi que des mesures sévères de contrôle qui conduisent à la fermeture d'un certain nombre de commerces. S'ajoute à cela une lourde pression fiscale et d'importantes charges sociales liées à l'instauration de la sécurité sociale. A côté des nouveaux problèmes, demeure celui de la concurrence grandissante des grands magasins. Une nouvelle *loi-cadenas* interdisant leur ouverture est votée en 1948 mais les autorités font preuve de laxisme quant à l'application de cette loi et au début des années 1950, on autorise de plus en plus d'ouvertures exceptionnelles. Le principe de la loi-cadenas sera définitivement abandonné en 1956 (P. Heyrman, 1991, 184-186).

La politique de réglementation menée par les autorités à l'égard des classes moyennes s'accompagne, malgré tout, de mesures en leur faveur (P. Heyrman, 1991, 189-190). Cette politique se traduit essentiellement par la création ou la réorganisation d'institutions publiques (ou paraétatiques) à caractère social ou scientifique comme l'*Institut d'étude économique et social des classes moyennes*, créée en 1947. Les pouvoirs publics tentent également d'apporter des réponses au problème du crédit qui se présente de façon aiguë aux petits indépendants. Aussi en 1946, la nouvelle *Caisse nationale de crédit professionnel* naît de la fusion des institutions de crédit existantes. Enfin, la réforme du *Conseil supérieur des classes moyennes*, en 1949, apparaît comme la réalisation la plus importante dans l'amélioration d'une représentation nationale des classes moyennes. Il sera progressivement reconnu par les autorités comme l'organe de concertation des travailleurs indépendants.

Parallèlement, l'organisation chrétienne de classes moyennes joue également un rôle décisif dans le processus de représentation nationale. L'éparpillement des organisations de classes moyennes dans l'entre-deux-guerres fait place, à la Libération, à un mouvement national qui est surtout le fait des classes moyennes chrétiennes flamandes. Ceci s'explique en partie par le fait que ces organisations ont pour la plupart poursuivi leurs activités pendant la guerre, ce qui facilite leur redressement et permet la réalisation d'une organisation chrétienne de classes moyennes (P. Heyrman, 1991, 192-193).

Dès 1945, la FNCCM (*Fédération nationale chrétienne de classes moyennes*) convoque un premier conseil des fédérations qui approuve les statuts préparés pendant la guerre et procède à une profonde réforme structurelle. Cependant, bien que la FNCCM se présente comme une organisation nationale, son pouvoir est en réalité assez faible en raison de la grande autonomie dont jouissent les organisations provinciales. En outre, les sections wallonne et flamande vont se scinder en 1948, la section wallonne souhaitant abandonner son étiquette chrétienne qu'elle juge handicapante pour le recrutement en Wallonie (C. Vermaut, 1991, 165). Elle devient dès lors la FNCM, *Fédération nationale des classes moyennes* et garde sa prédominance chrétienne tout en s'adjoignant des libéraux.

Enfin, en 1954, les classes moyennes belges obtiennent une reconnaissance définitive avec la création du Ministère des classes moyennes. Rattaché jusqu'alors au Ministère des Affaires économiques, il devient un département autonome lors de la constitution du gouvernement socialiste-libéral de Van Acker. Cependant, il n'apparaît pas jouer un véritable rôle de décision dans ses premières années d'activité, sa tâche étant rendue difficile par l'empiétement des autres ministères sur ses prérogatives.<sup>9</sup>

#### 4. PERCEPTION DU MOUVEMENT SOCIALISTE PAR LES CLASSES MOYENNES

D'une manière générale, les années qui suivent la Seconde Guerre se caractérisent par un regain de méfiance des classes moyennes à l'égard de tous les milieux politiques. Comme après la Première Guerre, elles ont le sentiment d'être dupés par les autorités qui, à leurs yeux, font à nouveau, trop de concessions aux travailleurs salariés au détriment des non salariés.

Dans la décennie qui suit la Libération, tous les journaux de classes moyennes développent un même discours de désappointement face à l'attitude du gouvernement, désigné comme responsable de la situation précaire des travailleurs indépendants qui estiment qu'une

"seule classe de la société a été favorisée au détriment des autres, parmi lesquels les commerçants et les classes moyennes qui trinquent au maximum."<sup>10</sup>

---

<sup>9</sup> *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 201, mai 1963, pp. 6-7.

<sup>10</sup> *Le Coiffeur*, juillet 1949, p. 1.

L'instauration du système de sécurité sociale, par exemple – outre qu'ils en sont exclus – signifie pour les indépendants et petits patrons une augmentation du coût salarial ainsi qu'une perte de temps et d'énergie en paperasserie administrative (P. Heyrman, 1995, 198). Les classes moyennes reprochent aux autorités de réduire toujours plus leurs ressources et de les transformer en un *nouveau prolétariat*<sup>11</sup> dont personne ne prend la défense et qui est systématiquement écarté des discussions le concernant.

Les classes moyennes ont l'impression de n'être soutenues par aucun parti et qualifient de manœuvres électorales les manifestations de sollicitude à leur égard. C'est pourquoi un certain nombre d'associations de classes moyennes estiment que la création d'un parti politique de classes moyennes, totalement indépendant des idéologies politiques existantes, constituerait la meilleure façon de se défendre. Mais ce projet semble irrémédiablement voué à l'échec comme les tentatives précédentes en raison des divergences d'intérêts et des individualismes (P. Heyrman, S. Jaumain, G. Vanthemsche, 1994, 378). A défaut d'avoir leur propre parti, elles s'efforcent, donc, de faire pression sur les partis traditionnels en leur imposant un programme minimum les concernant. Elles sont conscientes que le poids de leur vote peut déterminer l'issue d'un scrutin et que, dès lors, les partis politiques ne peuvent rester totalement indifférents à leurs revendications. C'est l'attitude que prône *Le Commerce de l'alimentation*:

“si elle [la classe moyenne] se refuse encore à entrer dans la propagande directe de l'un ou l'autre partis déterminés, elle est bien décidée à être contre un ou des partis qui agiraient également contre elle ou se refuseraient à défendre son programme minimum.”<sup>12</sup>

Les classes moyennes dénoncent la politique clientéliste de tous les partis mais les reproches formulés à l'égard du PSB sont parmi les plus acerbes. Outre une méfiance naturelle pour sa doctrine, le PSB est vivement critiqué en tant que parti de gouvernement. Les classes moyennes dénoncent la justice distributive socialiste qui, selon elles, réserve toute la sollicitude de l'Etat aux appointés et salariés: un Etat-providence qui ne fonctionne, d'après elles qu'en faveur des salariés.<sup>13</sup> Elles considèrent également qu'étant le principal artisan de la sécurité sociale, le parti socialiste est responsable de l'exclusion des classes moyennes de ce régime et que, dès lors, les socialistes ne doivent pas s'étonner si les classes moyennes ne sont pas solidaires des travailleurs salariés.

---

<sup>11</sup>. *La Défense sociale*, 27 octobre 1946, p. 1.

<sup>12</sup>. *Le Commerce de l'alimentation*, février 1946, p. 7.

<sup>13</sup>. *La Défense sociale*, 14 juin 1951, pp. 1-8.

En tant que Premier ministre socialiste, Paul-Henri Spaak figure en première ligne des attaques de la presse des classes moyennes qui se fait l'écho des déclarations maladroitement de ce dernier:

"On ne peut ignorer que c'est le Premier ministre socialiste en personne qui, il n'y a pas si longtemps, proclamait de façon retentissante, qu'il y avait 100.000 commerçants de trop et qu'il fallait les exterminer par tous les moyens possibles."<sup>14</sup>

Pour la *Voix des classes moyennes*, la politique menée par P.H. Spaak consiste à accabler ces 100.000 commerçants d'un maximum de charges et d'impôts pour

"les dégoûter et les faire crever jusqu'à ce qu'ils se décident à aller laminer des tôles ou tourner des boulons dans les usines."<sup>15</sup>

P.H. Spaak est, en outre, accusé de ne prendre aucune mesure pour protéger le petit commerce et de favoriser ainsi la concentration économique.

A travers P. H. Spaak, c'est précisément la politique économique du PSB qui est décriée. Les classes moyennes estiment qu'elle est ambivalente et dénoncent l'existence des institutions *socialo-capitalistes*.<sup>16</sup> Ils critiquent l'attitude des hommes politiques socialistes qui laissent la concentration économique se développer alors que

"ce sont les mêmes personnages politiques qui dans les meetings, face au "brave peuple" n'aurait pas de diatribes assez virulentes pour vilipender les "odieux capitalistes" ".<sup>17</sup>

Les classes moyennes associent surtout le socialisme au dirigisme, au fonctionnarisme et à l'étatisme, autant de politiques envers lesquelles elles éprouvent une aversion profonde. Pour la *Défense sociale*, les socialistes sont

"les champions de l'étatisation, de la nationalisation, de la cogestion, bref de tout ce qui tend à dépouiller le chef d'entreprise privé, grand ou petit, de son bien et du produit de ses initiatives, de ses efforts, de son intelligence et de son travail."<sup>18</sup>

---

14. *La Défense sociale*, 12 juin 1949, p. 1.

15. *La Voix des classes moyennes*, 22-28 février 1948, p. 1.

16. *La Défense sociale*, 21 mars 1948, p. 1.

17. *La Défense sociale*, 17 octobre 1948, p. 1.

18. *La Défense sociale*, 12 juin 1949, p. 1.

Toute participation socialiste au pouvoir signifie pour elles une politique paperassière et dépensière qui entrave la liberté économique et sclérose le commerce car l'étatisme

“met l'homme au rang d'une machine, d'un exécutant sans initiative (...), le commerçant devient un fonctionnaire, il ne doit plus montrer ni compétence, ni serviabilité, ni initiative; exagérant le sens de son omnipotence, il imagine le client à son service.”<sup>19</sup>

Le dirigisme et les nationalisations effraient considérablement les classes moyennes qui craignent que le socialisme mène à un Etat dictatorial de type soviétique. Bien souvent d'ailleurs la presse de classes moyennes – surtout chrétienne – ne parle pas du Parti socialiste mais des *marxistes*. La lutte contre le dirigisme, attribué aux socialistes, est omniprésente: *La Classe moyenne*, par exemple, se définit comme étant *la tribune de tous les belges qui luttent contre le dirigisme et la bureaucratie*.

Dans un article intitulé “le socialisme et nous”, *La Voix des classes moyennes* dénonce la

“manie dirigiste qui obsède tous les socialistes et l'énorme développement qu'ils impriment à la bureaucratie chaque fois qu'ils sont au pouvoir”.<sup>20</sup>

En réponse aux sollicitations socialistes, l'auteur souligne avec insistance que

“le PSB est incapable par sa composition, sa structure et sa doctrine vermoulue, de tenir ses promesses envers les classes moyennes”.

Dans un article ultérieur ayant pour titre *Les marxistes découvrent les classes moyennes*, le même journal insiste sur l'inutilité des efforts consentis par les socialistes pour séduire les classes moyennes en raison de l'opposition fondamentale qui existe entre la doctrine socialiste et les valeurs défendues par les classes moyennes:

“nous tenons à dissiper d'avance toute équivoque en rappelant aux marxistes que nous possédons une doctrine. Cette dernière est axée sur la propriété privée, le goût et le respect de l'épargne, la protection de l'entreprise familiale et de l'initiative personnelle. Nous croyons que la caractéristique éternelle des nations ou des peuples

---

<sup>19</sup> *La Droguerie belge*, mai 1946, p. 3.

<sup>20</sup> *La Voix des classes moyennes*, 5-12 juillet 1950, p. 3.

décadents est de multiplier à l'infini les contraintes et les règlements. Nous constatons que telle est depuis des années déjà la politique adoptée par le marxisme en occident."<sup>21</sup>

Indubitablement, le socialisme en tant que doctrine et le PSB en tant que parti de gouvernement ne jouissent pas de la faveur des milieux de classes moyennes. Les socialistes sont unanimement reconnus comme étant leurs *ennemis* et les réticences à pénétrer ce milieu que l'on rencontrera chez la plupart des socialistes paraissent dès lors justifiés.

##### 5. ABSENCE D'UNE DOCTRINE SOCIALISTE DE CLASSES MOYENNES DANS L'IMMÉDIAT APRÈS-GUERRE.

La radicalisation doctrinaire opérée par le parti socialiste au sortir de la guerre se marque également dans sa conception des classes moyennes. Cette radicalisation n'est cependant pas perceptible de prime abord et le discours officiel du parti tend toujours à la réalisation d'une union de tous les travailleurs. Le *Programme d'action immédiate* élaboré par le parti dans la clandestinité définit les droits et les devoirs des travailleurs indépendants comme étant analogues à ceux des ouvriers puisque ces deux catégories appartiennent identiquement au monde du Travail – opposé à celui du Capital. Les travailleurs non salariés sont appelés à joindre le mouvement socialiste pour combattre les puissances capitalistes:

"Le PSB dénie aux puissances de l'argent le droit de prétendre à la direction du pays. Il affirme que celle-ci revient aux travailleurs des mains et du cerveau, salariés et indépendants, qui ont pour devoir de collaborer à la restauration du pays, tant par leur activité professionnelle que par leur participation à la chose publique."<sup>22</sup>

Cet état d'esprit se retrouve dans la ligne politique adoptée par le Congrès de la Victoire en juin 1945:

"A côté des travailleurs à qui des droits sociaux sont déjà reconnus, d'autres sont à leur tour victimes d'un désordre capitaliste qui les porte aux mêmes revendications. L'idée se fait jour d'une solidarité plus large, englobant tous ceux qui vivent de leur travail sans y trouver toute l'indépendance et la sécurité à laquelle ils aspirent. La

---

<sup>21</sup>. *La Voix des classes moyennes*, 8 juillet 1951, p. 1.

<sup>22</sup>. PSB, *Programme d'Action Immédiate. Déclaration*, novembre 1943, p. 3.

politique sociale doit désormais trouver des solutions, communes dans leurs inspirations et leur fondement, en faveur des travailleurs de toutes catégories.”<sup>23</sup>

Le parti socialiste souhaite une adhésion massive de toutes les catégories professionnelles au mouvement socialiste et le Congrès n’hésite pas à proclamer que le Parti a besoin des intellectuels; il fait appel aux médecins, instituteurs, ingénieurs, architectes, écrivains, artistes, comptables, juristes... pour aider à la construction d’une société socialiste.<sup>24</sup> Cependant, la participation des travailleurs indépendants à l’œuvre socialiste a ses limites et le recrutement ne vise nullement à faire du parti socialiste un creuset socioprofessionnel. Il revendique sa tradition ouvriériste et prolétarienne et la prépondérance numérique des effectifs ouvriers *doit* être maintenue.<sup>25</sup>

Le thème de la tradition ouvrière du PSB se retrouve principalement chez Victor Larock, directeur politique du *Peuple* et dirigeant officiel du parti aux responsabilités importantes en matière de doctrine.<sup>26</sup> Il est de ceux qui préconisent une radicalisation pour éviter que le PSB ne subisse le même sort que le POB de De Man à savoir:

“vieillesse, assoupissement de la foi socialiste, intégration dans l’Etat bourgeois, abandon “des principes fondamentaux de la doctrine: lutte des classes, prise du pouvoir”, qualité amoindrie des adhérents et présence de profiteurs voire d’affaires.” (J. Gotovitch, 1978, 24)

Victor Larock entend bien rappeler aux socialistes que le parti doit consacrer l’essentiel de son action à la défense des intérêts des travailleurs salariés. Bien sûr, les classes moyennes sont englobées dans le front du travail mais

---

<sup>23</sup> PSB, *La ligne politique du parti précédée de la Déclaration de principes. Textes adoptés par le Congrès de la Victoire des 9, 10 et 11 juin 1945*, Bruxelles, juin 1945, p. 31.

<sup>24</sup> *Id.*, p. 47.

<sup>25</sup> *Manuel du recruteur* (Texte manuscrit), octobre 1945., pp. 19-20. IEV, Fonds Max Buset, farde 35.

<sup>26</sup> Victor Larock (1904-1977): Militant du POB depuis 1930, il s’affirme comme intellectuel du parti dès avant la guerre et crée l’hebdomadaire politique *Combat*. Il participe au mouvement socialiste clandestin et écrit abondamment dans le *Peuple*. A la Libération, il entre au Bureau du PSB et fait partie de la Commission chargée de reconsidérer la Déclaration de Principe du parti. En octobre 1944, le Bureau le désigne comme directeur politique du *Peuple*, fonction qu’il occupe jusqu’en 1954. Entre-temps, il devient Député (1948), Ministre du Commerce extérieur (1954-1957), Ministre des Affaires étrangères (1957-1958), Ministre de l’Education nationale et de la Culture (1961-1963) et membre du Conseil de l’Europe (1949-1954).

“le prolétariat, c’est à dire la masse des salariés, est et restera toujours l’aile marchante du front du travail parce qu’il est plus injustement frustré et le plus facilement organisable.”<sup>27</sup>

Victor Larock estime que le PSB doit rester un parti de classe. Il fait, de ce fait, peu de place aux classes moyennes et à leur spécificité, et la bienveillance à leur égard est absente de son discours. Leur adhésion au socialisme implique, selon lui, la soumission à la doctrine socialiste et à son action; une action qui vise d’une part, la conquête du pouvoir par l’action politique et d’autre part,

“la collectivisation de l’industrie et du commerce par l’action syndicale et coopérative, complétée par celle de la mutualité. Le POB a été constitué sur ce principe. Le PSB entend bien ne pas dévier d’une ligne. Il est logique dès lors qu’il se proclame lui aussi parti de classe, et qu’il s’appuie avant tout sur cette assise permanente, sur cette force stable de la société travailleuse qu’est la classe ouvrière [...] Il a fallu ce cerveau confus de De Man pour embrouiller tout cela. De même, chacun a sa place dans nos rangs, quels que soient sa profession et son milieu social. Mais il faut que quiconque vient à nous sache que c’est principalement par l’appui de la classe ouvrière, par la conscience de classe et par la lutte de classe que le socialisme entend réaliser un ordre plus juste et plus fraternel.”<sup>28</sup>

Pour les socialistes, le membre des classes moyennes qui veut rejoindre le PSB doit abandonner sa spécificité et se fondre dans le moule socialiste; le cas de cet échevin socialiste obligé de démissionner de son mandat communal et de quitter le parti parce qu’il avait accepté le poste de directeur administratif de la fédération patronale de sa région est assez symptomatique de cet état d’esprit.<sup>29</sup> On ne peut donc pas appartenir simultanément au parti et à une organisation de classes moyennes et un patron ne peut exprimer sa spécificité en dehors du parti. Mais le problème majeur du parti à ce moment est son absence d’alternative d’un point de vue organisationnel.

L’attitude ambivalente des socialistes entretenant le cloisonnement entre les différentes catégories de travailleurs tout en appelant à leur union ne les empêche pas de solliciter le vote des travailleurs indépendants à chaque scrutin. En effet, le principal message développé par le discours socialiste est la communauté d’intérêts entre ceux-ci et les ouvriers. Pour les élections de

---

<sup>27</sup>. *Le Peuple*, 21 avril 1945, p. 1.

<sup>28</sup>. *Le Peuple*, 28 décembre 1944, p. 1.

<sup>29</sup>. *Le Peuple*, 27 octobre 1945, p. 1

1946, le PSB, par la voix du même Victor Larock, tente de démontrer que les différences existantes entre classe ouvrière et classes moyennes ne sont pas si profondes, du moins en ce qui concerne leur situation face au grand capitalisme. D'après lui, la séparation qui demeure entre ces deux catégories de travailleurs est le fait des classes moyennes qui se croient solidaires du capitalisme contre la classe ouvrière et qui craignent, par dessus tout, la prolétarianisation. Ce qui leur fait défaut, c'est la volonté de s'associer et de s'organiser aux côtés des ouvriers, pour faire entendre leurs revendications communes.<sup>30</sup>

Quand il s'adresse aux travailleurs indépendants, la perspective d'instaurer un système collectiviste disparaît du discours de Victor Larock dont la position évolue vers la reconnaissance de l'utilité du secteur privé face aux grands trusts qui le domine. Pour lui, ce n'est pas les petits commerçants et producteurs qu'il faut exproprier mais la minorité de sociétés anonymes qui leur impose sa loi:

"le socialisme vise à "exproprier les expropriateurs" [...] S'agit-il de restreindre l'initiative privée? Non pas: mais de la libérer de la pression capitaliste en élargissant le secteur privé."<sup>31</sup>

Malgré ces déclarations conciliantes, les classes moyennes ne semblent pas avoir été sensibilisées par la propagande socialiste; le Congrès d'octobre 1947 constate que la pénétration socialiste dans le milieu des classes moyennes n'a pas progressé et qu'aucun résultat n'a été obtenu sur le plan de l'organisation.<sup>32</sup>

Les auteurs du rapport sont conscients qu'une des causes réside dans le manque d'enthousiasme de nombreux socialistes qui ne sont pas prêts à "trahir" la doctrine. C'est pourquoi, le Congrès insiste sur le fait que le recrutement extra ouvrier est bien dans la ligne de la doctrine socialiste. Le congrès tente d'éliminer l'image traditionnellement répandue, surtout auprès des classes moyennes, d'un parti socialiste collectiviste prônant la disparition des

"détaillants et artisans qui ne sont que des gagne-petits, souvent issus de la classe ouvrière et dont il n'est tout de même pas question de socialiser la profession."<sup>33</sup>

Bien qu'il soit conscient qu'il ne pourra pas organiser les classes moyennes comme il a pu le faire avec les ouvriers, le Bureau sollicite l'avis du Congrès

---

<sup>30</sup>. *Le Peuple*, 15 février 1946, p. 1.

<sup>31</sup>. *Le Peuple*, 16-17 mars 1946, p. 1.

<sup>32</sup>. PSB, *Rapports présentés au Congrès des 25, 26 et 27 octobre 1947*, p. 15.

<sup>33</sup>. *Ibid.*, p. 16.

sur l'opportunité de créer une Commission socialiste de la distribution et de l'artisanat afin de coordonner l'action socialiste envers les travailleurs indépendants. Cette Commission commencera réellement ses activités en mars 1949.

Peut-on parler d'une doctrine socialiste des classes moyennes dans l'immédiat après-guerre? Il va de soi que la préoccupation majeure du nouveau parti socialiste durant ces années se porte davantage sur sa propre reconstruction et sur celle du pays que sur la position à adopter vis-à-vis de cette catégorie socioprofessionnelle. Néanmoins, on peut remarquer la contradiction qui existe entre la volonté, affichée lors des congrès, d'inclure les classes moyennes au monde du travail et celle, plus répandue, de maintenir une séparation entre ouvriers et travailleurs indépendants. Malgré de "bonnes intentions", la mentalité socialiste ne semble pas prête à accepter les classes moyennes et la méfiance qu'éprouve le PSB à l'égard des classes moyennes est profonde. Ceci est particulièrement visible dans ses prises de position concernant les problèmes liés au secteur de la distribution.

## 6. LE PSB ET LES PROBLÈMES DANS LE SECTEUR DE LA DISTRIBUTION

### 6.1. Réglementation des prix et surpopulation du secteur

La politique économique au lendemain de la Seconde Guerre mondiale est caractérisée par une forte intervention de l'Etat; les gouvernements du Premier ministre socialiste Achille Van Acker mènent une politique de contrôle des prix et des salaires pour éviter l'inflation. En mai 1946, le gouvernement procède à une baisse autoritaire des prix de 10%. Cette mesure - prise avec l'accord de la Conférence nationale du Travail - s'accompagne d'une campagne de sensibilisation des consommateurs sur le thème *Ne vous laissez pas faire* pour que les commerçants abandonnent les prix élevés et pour écarter les intermédiaires abusifs (E. Witte, J. Craeybeckx, 1987, 339).

Le Bureau du PSB appuie logiquement cette mesure de réduction des prix et insiste tout particulièrement sur la nécessité de mettre en place un contrôle efficace:

"il ne peut être question d'admettre la moindre défaillance dans les contrôles et l'exécution des mesures, et en tout premier lieu de celles qui sont dirigées contre les gros pourvoyeurs de la fraude et les intermédiaires qui s'y livrent. [...] Le Parti

Socialiste est prêt à donner son appui sans réserve à cette oeuvre d'intérêt national dont dépend, en ce moment, le succès de notre restauration."<sup>34</sup>

Le PSB devient un des instigateurs du *Comité de lutte contre la vie chère* et se sent investi d'une mission de mise en garde de la population. *Le Peuple* consacre de nombreux articles à la bataille des prix et invite ses lecteurs à ne pas se laisser imposer des prix supérieurs aux prix officiels. Quantités d'articles dénoncent le relâchement des contrôles, le développement du marché noir, de même que le manque de civisme des commerçants:

"jamais ceux qui détiennent les marchandises n'ont pratiqué avec un tel brio l'art de tirer de chaque client le maximum de ce qu'il peut donner."<sup>35</sup>

Cette campagne est mal acceptée par les commerçants qui la jugent vexatoire et qui considèrent que les contrôles créent un climat de peur identique à celui instauré par les allemands pendant l'occupation. Ils assimilent la politique de Van Acker à une politique dictatoriale.<sup>36</sup> Cet extrait tiré d'une revue de bouchers illustre bien la colère et la crainte que suscitent les contrôles dans les milieux commerçants:

"Et voilà notre confrère traqué, comme un fraudeur, traité comme un voleur, déféré à la justice comme un bandit, comme un scélérat [...] L'acharnement des contrôleurs est scandaleux. Car c'est vraiment trop facile de trouver en faute un boucher. Ce n'est pas sorcier, quand on veut absolument frapper quelqu'un de le prendre en faute à propos de l'une ou l'autre futilité."<sup>37</sup>

La problématique liée à la politique des prix et des contrôles met en évidence toute l'ambiguïté du discours socialiste envers les classes moyennes. Achille Van Acker, Premier ministre socialiste est à l'origine de cette politique, qui lui donne une réputation détestable auprès des commerçants. Sa politique est relayée par le parti socialiste qui n'a de cesse de prôner un système de contrôle sévère et qui décrit, bien souvent, les commerçants et artisans comme des gens malhonnêtes. Les socialistes continuent à prêcher la fermeté lorsque les commerçants décident des grèves pour marquer leur opposition aux mesures prises à leur encontre. Le PSB dénonce le caractère politique de ces grèves, fomentées, à leurs yeux, par les associations chrétiennes de classes moyennes

---

<sup>34.</sup> *Le Peuple*, 17 mai 1946, p. 1.

<sup>35.</sup> *Le Peuple*, 30 octobre 1946, p. 1.

<sup>36.</sup> *Le Coiffeur*, juin 1946, p. 1.

<sup>37.</sup> *Boucherie-Revue*, 15 janvier 1948, p. 9.

et récupérées par le PSC. Les socialistes estiment que les grèves des commerçants n'ont pas la noblesse des grèves ouvrières qui, elles, sont justifiées:

"Cette manifestation n'a donc rien de commun avec la grève, cette arme légale des travailleurs qui pour chaque jour de chômage représente un sacrifice, une perte pécuniaire qu'ils ne récupéreront jamais. La "grève" des commerçants, elle, fut une journée de repos supplémentaire, un congé... payé d'avance par la clientèle qui [...] se pressa dans les magasins bondés, allant aux provisions pour deux ou trois jours."<sup>38</sup>

Bien qu'ils admettent l'existence d'un prolétariat du petit commerce, les socialistes considèrent que les commerçants profitent, dans leur grande majorité, de la situation de pénurie pour s'enrichir. Même Léon Delsinne, d'ordinaire plus accommodant avec les commerçants, considère que la fin des réglementations et le retour à la liberté de commerce réclamée par les commerçants est synonyme d'une

"liberté de profiter de la pénurie persistante des produits essentiels pour vendre à des prix exorbitants."<sup>39</sup>

Cette politique de contrôles sévère et les fermetures de commerces qui s'en suivent entre 1944 et 1950, doit être mise en rapport avec le nombre anormalement élevé de petits commerçants et industriels. En 1946, plus de 173.000 ouvertures de nouveaux établissements de commerce sont déclarées. La mauvaise situation économique et un fort taux de chômage expliquent cet engouement pour la profession commerçante (P. Heyrman, 1991, 185).

Pour le PSB, l'assainissement du secteur de la distribution est une priorité car une économie saine ne peut entretenir les intermédiaires en surnombre. Ces commerçants parasites à qui l'on reproche de grever le coût de la distribution doivent, aux yeux des socialistes, retourner à l'industrie car

"économiquement, ils constituent une masse improductive. Socialement, un élément anarchique, inorganisable. Politiquement, une proie toute désignée pour les démagogues. Courtiers improvisés, intermédiaires inutiles, boutiquiers à la petite semaine, bradeurs de coin de rue, trafiquants de tout poil, [...] rares sont ceux qui ne fraudent pas tantôt le fisc et tantôt le client."<sup>40</sup>

Pour obtenir une diminution notable du nombre de commerçants, les réglementations et les contrôles ne suffisent pas aux socialistes, si bien qu'au Conseil

---

<sup>38</sup>. *Le Peuple*, 11 mars 1947, p. 1.

<sup>39</sup>. *Le Peuple*, 26 septembre 1947, p. 1.

<sup>40</sup>. *Le Peuple*, 4 septembre 1947, p. 1.

Général du 3 février 1948, Max Buset suggère d'appliquer un critère fiscal pour éliminer le nombre de commerçants excessif:

"que ceux qui ne déclarent pas un revenu semblable à celui d'un ouvrier qualifié soient radiés du registre du commerce."<sup>41</sup>

Cette suggestion, qui rencontre naturellement une vive opposition chez les commerçants, est suivie d'autres initiatives socialistes. Une réglementation de l'accès à la profession leur apparaît également comme un moyen de diminuer le nombre de commerçants. La commission des classes moyennes élabore, en effet, en 1952, une

"proposition de loi socialiste instituant les conditions d'établissement en vue de l'exercice d'une profession commerciale."<sup>42</sup>

En ce qui concerne les problèmes liés à la distribution, les socialistes sont, donc, généralement, en totale opposition avec les positions défendues par les commerçants. Cependant, socialistes et commerçants se rejoignent sur quelques points, notamment en matière de taxation. La suppression de la taxe de transmission et son remplacement par une taxe forfaitaire à la source - vieille revendication des commerçants - est également revendiquée par la commission socialiste des classes moyennes. Autre point de convergence: les économats d'entreprise. La concurrence qu'ils exercent irrite autant les commerçants que les socialistes qui estiment qu'il

"n'y a aucune raison valable pour un chef d'entreprise de s'improviser distributeur de marchandises qu'il ne produit pas."<sup>43</sup>

Les socialistes considèrent que ce système désorganise la distribution et génère une injustice dans la mesure où ces économats sont exonérés de certains frais de distribution et notamment des charges fiscales. De plus, les économats représentent un danger pour les coopératives, le parti socialiste réclame, donc, la suppression des économats d'entreprises qu'elles soient privées ou publiques. Outre les économats d'entreprise, les commerçants doivent faire face à d'autres formes de concurrence: celle des grands magasins et des coopératives de consommation.

---

<sup>41</sup>. PSB, Conseil Général du 23 février 1948, p. 7.

<sup>42</sup>. IEV, Fonds Max Buset, Farde 219.

<sup>43</sup>. *Le Peuple*, 22 mai 1950, p. 1.

## 6.2. La concurrence des grands magasins et des coopératives

Une première mesure de protection du petit commerce fut prise en 1937 lorsque les autorités firent voter une loi, appelée loi-cadenas, "*interdisant l'ouverture ou l'agrandissement de certains établissements de vente au détail*" (R. Evalenko, M. Michel, 1958, 16) Cette loi, votée à titre provisoire, fut prorogée en avril 1938 et en mai 1948.

Les socialistes considèrent cette loi *inutile et dangereuse*<sup>44</sup> car les grands magasins constituent, à leurs yeux, la forme de distribution la plus évoluée c'est-à-dire celle qui apporte le plus de satisfaction aux consommateurs. Ce serait donc une erreur économique flagrante de sacrifier les magasins à rayons multiples et d'empêcher leur développement. Pour les socialistes tout doit être fait pour que la prorogation de 1948 soit la dernière. Après quatre années d'application, l'inefficacité de la loi-cadenas est dénoncée et une nouvelle proposition de loi est déposée visant à interdire les implantations de magasins à rayons multiples dans les communes de moins de cent mille habitants (E. Joos, 1973-1974, 47-48). Pendant les deux années qui précèdent le vote de la nouvelle loi, les socialistes combattent cette proposition en insistant sur son caractère liberticide.

Concernant la concurrence imposée aux commerçants par les coopératives, le parti socialiste adopte, là également, un discours qui se situe totalement en faux par rapport aux revendications des commerçants. En effet, les déclarations du parti vont toujours dans le sens d'une collaboration avec le mouvement coopératif, même si les coopérateurs accusent les autres organisations du mouvement socialistes de ne pas inciter les travailleurs à fréquenter les magasins coopératifs.<sup>45</sup> Pour les socialistes, la fidélité aux coopératives va de paire avec la dénonciation des pratiques exercées dans le commerce privé:

"nos préférences vont à la coopération, telle que la pratique nos sociétés coopératives.[...] Cette préférence n'a fait que se renforcer au cours des années difficiles que nous venons de traverser. Car au moment où tant d'intermédiaires ne cherchaient qu'à s'enrichir sans vergogne au milieu de la détresse générale, nous avons vu nos coopératives, toutes sans exception, s'interdire les spéculations égoïstes, les hausses illicites et les gains faciles et s'ingénier au contraire à prendre ou à seconder toute initiative gouvernementale ou autre, qui tendait à mettre plus de marchandises à la disposition des consommateurs et à les faire payer moins cher."<sup>46</sup>

---

<sup>44</sup>. *Le Peuple*, 22 décembre 1947, p. 1.

<sup>45</sup>. "100 ans de coopération et de socialisme" dans *Coopération*, n° Spécial, mars 1985, p. 20.

<sup>46</sup>. *Le Peuple*, 28-29 février 1948, p. 1.

Les positions du parti et du mouvement coopératif se rejoignent en effet sur les problèmes liés à la distribution: renforcement des contrôles, dénigrement des grèves des commerçants et suppression de la loi cadenas, entre autres. Dans le cadre de l'*Action commune socialiste* mise en place par Max Buset en 1949, la collaboration entre les différents organes du mouvement socialiste est intensifiée. Les liens sont resserrés et le parti insiste sur la nécessité de soutenir les coopératives. Le mouvement coopératif, quant à lui, apporte son appui au parti en mettant à sa disposition ses locaux, ses militants et ses ressources. Dans les années 1950, les coopératives sont sollicitées pour financer les campagnes électorales, fournir de l'aide à la presse socialiste et mettre à disposition les maisons du Peuple.<sup>47</sup>

Les coopératives connaissent, en effet, une croissance importante entre 1945 et 1955 et les griefs nourris à leur encontre par les classes moyennes sont nombreux. La concurrence qu'elles exercent est jugée déloyale en raison des privilèges – notamment fiscaux – dont elles bénéficient. On leur reproche également d'être protégées par les milieux politiques et de devenir de véritables entreprises.<sup>48</sup> A partir de 1955, cependant, face au commerce privé qui se structure, les coopératives de consommation commencent à régresser. La fin de leur utilité publique, le manque de capitaux propres, leur structure décentralisée ainsi que leur retard technique expliquent ce déclin. Devenues des magasins de quartier chers et mal achalandés, elles perdent tout crédit, y compris auprès des coopérateurs (G. Quaden, R. Ramakers, 1985, 114). Parallèlement, le parti se désintéresse du mouvement coopératif. Le mouvement ouvrier étant institutionnalisé et intégré dans le système capitaliste, la fonction de contre-société dont les coopératives devaient être le fer de lance, perd sa raison d'être (J. Puissant, 1991, 62).

Les coopératives ont-elles représenté un frein à la politique socialiste de classes moyennes après la Seconde Guerre mondiale? Dans l'immédiat après-guerre, les socialistes éprouvent une réelle réticence à concilier la tradition coopérative du mouvement avec une ouverture aux classes moyennes et la marge de manœuvre des socialistes "pro-classes moyennes" est, de ce fait, assez étroite. Mais la perspective d'une élimination du commerce privé par les coopératives est rapidement abandonnée et la fidélité au mouvement coopératif se limitera, dès lors à des déclarations. Nous verrons que les socialistes se sont préoccupés des classes moyennes avant le déclin des coopératives mais on peut dire que celui-ci a facilité le processus d'ouverture aux classes moyennes.

---

<sup>47</sup>. "100 ans de coopération...", p. 21.

<sup>48</sup>. *La Défense sociale*, 14 novembre 1957, p. 1.

## 7. 1949: UNE ANNÉE CHARNIÈRE DANS LA PRISE DE CONSCIENCE DU PROBLÈME "CLASSES MOYENNES" PAR LE PSB

L'année 1949 voit se mettre en place les fondements du lent processus de pénétration socialiste auprès des classes moyennes. La création d'une commission socialiste des classes moyennes en marque la première étape; une seconde étape est franchie suite aux mauvais résultats obtenus par les socialistes aux élections de juin 1949. Cette défaite électorale semble constituer, selon nous, un élément déterminant dans le changement de la politique socialiste envers les classes moyennes; changement qui sera officialisé lors du Congrès de novembre 1949.

### 7.1. La Commission Socialiste des Classes Moyennes

C'est donc lors du Congrès de 1947 qu'est émise l'idée de créer une Commission de la distribution et de l'artisanat. Il s'agit en réalité de ressusciter la Commission des Classes Moyennes créée par le POB en 1936 bien que la philosophie semble en être quelque peu différente.

Pour Max Buset, en effet, il ne s'agit pas d'entreprendre un "*sauvetage des classes moyennes*"<sup>49</sup> mais de trouver des solutions pour rationaliser le secteur de la distribution. De ce fait, les suggestions qu'apportera la commission ne satisferont pas forcément les classes moyennes. Et Max Buset de rassurer ses partenaires du mouvement coopératif qui ne doivent nullement craindre la création de cette commission.

La commission d'avant-guerre était présidée par Léon Delsinne et le parti fait à nouveau appel à lui pour mettre sur pied la nouvelle commission. Tout comme Max Buset, Léon Delsinne envisage l'activité de la commission dans le cadre d'une organisation rationnelle de la distribution qui intègre de manière prépondérante le mouvement coopératif considéré comme le seul à pratiquer un commerce honnête.

La création de cette commission s'accompagne de nombreuses précautions vis-à-vis du mouvement coopératif et Léon Delsinne souhaite d'ailleurs la présence de coopérateurs au sein de la commission:

"Personnellement, je souhaite même que ceux des délégués qui consacrent le plus clair de leurs efforts à notre mouvement coopératif, que ceux-là seront les premiers

---

<sup>49</sup> *Le Peuple*, 27 octobre 1947, p. 2.

à appuyer la proposition de créer ladite commission et que nos dirigeants de coopératives seront parmi les commissaires les plus actifs.”<sup>50</sup>

La commission, officiellement constituée début mars 1947 trouve sa place au sein du nouvel Institut Emile Vandervelde fondé en 1946 et tient 15 séances pendant sa première année d’activité. Ses attributions sont définies comme suit:

“elle s’occupe d’une façon générale de tous les problèmes intéressant les classes moyennes en vue de leur intégration dans le mouvement socialiste.”<sup>51</sup>

Les premières études qu’elle entreprend concernent la création de services sociaux pour les classes moyennes, la protection “dans un sens socialiste” du fonds de commerce et la propagande socialiste auprès des classes moyennes. Elle étudie également un projet de statut d’un Comptoir de Dépôts et de Crédit aux Classes Moyennes. Mais sa principale mission est certainement l’élaboration des déclarations électorales destinées aux classes moyennes. En effet, dès sa première année, elle fournit au Bureau du Parti un projet de déclaration pour les élections législatives du 26 juin 1949. On peut, du reste, supposer que c’est dans l’urgence de ces élections imminentes que la Commission fut mise sur pied trois à quatre mois avant le scrutin.

## 7.2. Les élections législatives du 26 juin 1949.

Ces élections fournissent au parti socialiste l’occasion de tenter une percée dans le milieu des classes moyennes et de tester l’efficacité de la propagande élaborée par la nouvelle Commission des classes moyennes. Cependant, pour Léon Delsinne, la tâche ne sera pas aisée en raison des campagnes de dénigrement systématiques menées par les catholiques à l’égard de la politique socialiste de classes moyennes.<sup>52</sup> Pour beaucoup, y compris parmi les socialistes, les classes moyennes constituent une chasse gardée du PSC et tout effort de pénétration leur semble voué à l’échec. Les classes moyennes leur apparaissent trop profondément inféodées au PSC et aux puissances capitalistes pour pouvoir être récupérées par le parti socialiste.

---

<sup>50.</sup> *Le Peuple*, 21 octobre 1947, p. 1.

<sup>51.</sup> *Rapport sur les activités de l’IEV. Année 1948-1949*, pp. 7-8. Archives des activités de l’IEV.

<sup>52.</sup> *Le Peuple*, 10 mai 1949, p. 1.

La première tâche à laquelle Léon Delsinne est confronté est donc un travail de persuasion dans ses propres rangs. Pour ce faire, il tente de démontrer que le nombre de commerçants et d'artisans socialistes est plus élevé qu'on ne le pense mais que ceux-ci ne s'affirment pas comme tels de peur de heurter leurs clients non-socialistes:

"ils savent qu'un client socialiste ne s'offusque pas s'ils vont à la messe mais qu'un client catholique s'adressera ailleurs s'il voit son fournisseur à la maison du Peuple."<sup>53</sup>

Et s'ils n'affichent pas leurs convictions socialistes, cela ne les empêche pas, d'après Léon Delsinne, de voter socialiste quand les élections se présentent.

Tout comme le Congrès de 1947 démentait les desseins de socialisation du commerce attribués aux socialistes, Léon Delsinne affirme que la nationalisation est inconcevable dans le secteur de la distribution. La distribution doit être réorganisée et la *grande tâche du PSB* consiste, selon lui, à obtenir la collaboration des détaillants alors que ceux-ci

"ne craignent rien plus que d'abandonner une parcelle de l'indépendance économique qu'ils ont ou qu'ils croient avoir conquise."<sup>54</sup>

La réorganisation rationnelle de la distribution implique un certain nombre de mesures qui ne vont pas forcément dans le sens souhaité par les classes moyennes. Par conséquent, de l'aveu même des socialistes, le programme qu'ils proposent aux classes moyennes n'est pas des plus affriolant, mais c'est ce qui, à leurs yeux, le distingue précisément de celui présenté par les autres partis qui se contentent de recueillir les réclamations exprimées par les classes moyennes pour les reproduire dans leurs assemblées et leur presse.

Du côté des classes moyennes, on réagit avec une certaine irritation aux sollicitations socialistes. Pour *la Défense sociale*, le parti socialiste ne peut décemment pas se présenter en sauveur des classes moyennes car il est avant tout le parti des salariés pour lesquels il obtient le maximum de privilèges et d'avantages "*en accablant du maximum d'obligations et de charges les travailleurs indépendants*".<sup>55</sup> Le programme élaboré par la commission socialiste des classes moyennes ne rencontre, il est vrai, que très partiellement leurs revendications. Il est assez sommaire mais son existence représente en elle-même un pas im-

---

53. *Le Peuple*, 17 mai 1948, p. 1.

54. *Le Peuple*, 24 mai 1949, p. 1..

55. *La Défense sociale*, 12 juin 1949, p. 1.

portant, fait par le PSB, en direction des classes moyennes. Cependant, cette étape est franchie avec beaucoup de difficultés et c'est, non sans peine, que Léon Delsinne parvient à imposer à Max Buset de consacrer un chapitre aux classes moyennes dans le programme général pour les élections du 26 juin 1949.

En effet, dans un premier temps, seules quelques dispositions extraites du programme général constitue le programme socialiste pour les classes moyennes. Afin de convaincre le parti à s'engager plus franchement envers les classes moyennes, Léon Delsinne met en avant la priorité pour le mouvement socialiste de briser le monopole clérical dans les organisations de classes moyennes. Et si pour un grand nombre de socialistes, la priorité se situe dans un soutien ferme au mouvement coopératif qui demeure plus que jamais un modèle, Léon Delsinne ne s'embarrasse pas d'une fidélité inconditionnelle qu'il juge surannée:

"il est possible que le commerce puisse un jour être remplacé par les coopératives. Mais après soixante ans d'existence des coopératives, le commerce se porte toujours bien. Le nombre de commerçants augmente et augmentera toujours, car on créera toujours des produits nouveaux. Négliger ces travailleurs, c'est nous empêcher de faire des progrès dans une catégorie sociale où nous pourrions en faire."<sup>56</sup>

Mais le parti n'est pas encore prêt à entendre ce discours et la réponse de Max Buset ne laisse planer aucun doute sur l'intérêt qu'il porte personnellement aux classes moyennes:

"Nous n'avons pas fait de chapitre spécial pour les femmes qui formeront plus de la moitié du corps électoral. Appréciez donc si les classes moyennes justifient une dérogation à la règle que nous avons appliquée."<sup>57</sup>

Les classes moyennes sont totalement absentes de la plate-forme électorale qu'il soumet au Conseil Général alors que,

"les syndicalistes, les coopérateurs, les mutualistes, les femmes et les jeunes y trouveront le reflet de leurs aspirations."<sup>58</sup>

Max Buset apporte également des précisions sur l'orientation économique que le PSB entend donner à la Belgique,

---

<sup>56</sup>. PSB, Conseil général du 21 mai 1949, p. 8.

<sup>57</sup>. *Ibid.*, p. 9.

<sup>58</sup>. *Ibid.*, p. 2.

“ nous voulons une économie dirigée [...], dans l'économie dirigée que nous voulons, il faut donner à la coopération le rôle qui lui revient.”<sup>59</sup>

Finalement, Max Buset acceptera le programme pour les classes moyennes élaboré par la commission. Celui-ci s'en tient à des propositions très générales concernant l'organisation du crédit, l'enseignement professionnel pour les artisans, l'encouragement à la coopération et la revendication d'un système de sécurité sociale pour les indépendants.

Les résultats de ces élections consacrent la victoire du PSC et envoient le parti socialiste dans l'opposition. Le constat d'échec est amer pour les socialistes qui sont conscients qu'une des causes de celui-ci réside dans leur incapacité à pénétrer le milieu des classes moyennes; classes moyennes qui peuvent à elles seules déterminer l'issue d'un scrutin et qualifiées de “*dindons*” par Victor Larock. Il leur reproche d'être “*plus attachées à leurs intérêts qu'à une conviction quelconque*” et de voter de préférence à droite pour obtenir des réductions d'impôts et des profits.<sup>60</sup>

Ce constat navrant pour Victor Larock, l'amène à une conclusion limpide: le PSB est le parti de la classe ouvrière,

“ quelles que soient les circonstances qui jouent contre lui, notre parti peut compter sur la classe ouvrière; il ne peut compter que sur elle.”

Il est d'avis que le parti s'interroge désormais sur les orientations à prendre en vue d'élargir son électorat. Deux options s'offrent à lui: continuer à porter ses efforts en direction des classes moyennes,

“ cette masse considérable de “*prolétaires en faux-col*” que tant d'intérêts communs devraient rendre solidaires du vrai prolétariat”,

ou tenter de séduire la classe ouvrière chrétienne. Pour lui, ce choix s'impose dès à présent au parti socialiste.<sup>61</sup>

En insistant sur le caractère ouvrier du parti socialiste, Victor Larock prend à nouveau très nettement ses distances vis-à-vis de l'attitude d'ouverture aux classes moyennes prônée par Léon Delsinne. *La Voix des classes moyennes* n'hésite pas relever les contradictions du discours socialiste et se demande

---

<sup>59.</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>60.</sup> *Le Peuple*, 14 octobre 1949, p. 1.

<sup>61.</sup> *Le Peuple*, 15 juillet 1949, p. 1.

comment concilier les déclarations de Léon Delsinne et celles de Victor Larock, "pape du marxisme belge".<sup>62</sup> Si les socialistes ne veulent plus être systématiquement dénigrés par la presse de classes moyennes, celle-ci conseille à Léon Delsinne de ne pas se contenter de promesses et de démontrer, par des actes que le marxisme respecte les classes moyennes, "surtout après les élections".

### 7.3. Le Congrès des 5 et 6 novembre 1949

Victor Larock n'est pas le seul à s'interroger sur l'opportunité d'une politique socialiste de classes moyennes. Le monde socialiste est conscient qu'il se trouve, dans ce domaine, à la croisée des chemins. Dès avant le Congrès de novembre 1949, les classes moyennes font l'objet d'une importante réflexion, notamment, lors de la conférence organisée en octobre 1949 par le Cercle Emile Vandervelde.<sup>63</sup> Le thème générique de la conférence nous est inconnu mais les deux conférenciers, Louis de Brouckère<sup>64</sup> et Maurice Naessens<sup>65</sup>, ancien collaborateur de De Man, consacrent une part importante de leur exposé au problème que posent les classes moyennes au socialisme.

Maurice Naessens met en exergue l'intérêt commun qu'ont la classe ouvrière et la classe moyenne à s'unir pour détruire ce qu'il appelle la tyrannie du capitalisme et de la grosse industrie. Pour lui, classes moyennes et socialisme se rejoignent dans leur crainte d'un dirigisme mal conçu et mal organisé

---

<sup>62.</sup> *La Voix des classes moyennes*, n° 29, 20-27 juillet 1949, p. 1.

<sup>63.</sup> Cercle Emile Vandervelde, *Conférence du 25 octobre 1949 tenue à l'Institut Emile Vandervelde*. (Les notes de la conférence sont partagées entre deux fonds: l'exposé de Maurice Naessens se trouve dans les archives de l'IEV, celui de Louis de Brouckère est conservé à l'AMSAB-Archief en Museum van de Socialistische Arbeidersbeweging).

<sup>64.</sup> Louis de Brouckère (31.5.1870-4.6.1951): Actif dans le mouvement socialiste dès avant 1890, Louis de Brouckère est Conseiller communal de Bruxelles de 1896 à 1904 et Conseiller provincial du Brabant de 1900 à 1906. Il est à l'origine de la *Centrale d'Education ouvrière* qu'il dirige dès sa création en 1911. Parallèlement, il dirige le *Peuple* (1907) et collabore au journal *Le Soir* où il représente le POB à la *Tribune libre*. Il est également Professeur à l'ULB (1919). Sénateur coopté (1925-1932), il participe à tous les conseils du POB et se présente comme un adversaire résolu de De Man. Il préside la IIe Internationale socialiste de 1934 à 1938; nommé Ministre d'Etat en 1945.

<sup>65.</sup> Maurits Naessens (26.9.1908-5.9.1982): Secrétaire adjoint de la section anversoise du POB (1930). Sa rencontre avec De Man le conduit au *Secrétariat du Bureau d'action pour le Plan du Travail* de 1934 à 1936. Conseiller économique dans divers départements de cabinets ministériels, il est nommé directeur du Service du Crédit du Ministère des Finances à la Libération. Il quitte le secteur public à partir de 1950 pour prendre la direction de la *Banque de Paris et des Pays-Bas*.

ainsi que dans le refus d'une prolétarianisation généralisée.<sup>66</sup> Il conclut son exposé en invitant le parti à se renouveler, à se réorganiser, à regrouper autour de lui tous les "*socialistes qui s'ignorent*", techniciens, médecins ou chefs d'entreprises qui ne veulent plus servir le capitalisme et que tout pousse, selon lui, à rejoindre le mouvement socialiste.<sup>67</sup>

Pour Louis de Brouckère, le problème des classes moyennes est "*assurément parmi les plus essentiels qui se pose devant le socialisme moderne*".<sup>68</sup> Avant de trouver des solutions aléatoires aux problèmes qui touchent les classes moyennes, le mouvement socialiste doit, selon lui, d'abord redéfinir sa doctrine,

"trouver dans des aspirations encore mal exprimées, mal définies que les circonstances nouvelles développent chez les travailleurs [...], les éléments de ce complément de doctrine qui pourra constituer un guide pour nos prochains efforts."<sup>69</sup>

Louis de Brouckère ne prétend aucunement renier la doctrine marxiste car, pour lui, elle n'a pas vieilli; il propose seulement de l'adapter à l'évolution du petit commerce, de la petite industrie et de l'artisanat. Il précise que Marx n'a pas ignoré les classes moyennes mais ne leur a pas accordé le même intérêt qu'au rapport salarié-entrepreneur car, pour Marx, l'agriculture était prisonnière de pratiques féodales et le commerce mal émancipé du régime corporatif.<sup>70</sup> Le capitalisme ayant progressivement envahi le commerce, l'agriculture et l'artisanat, il faut, à présent, pour Louis de Brouckère, défendre les travailleurs *pseudo-indépendants*, victimes de cette évolution, en les intégrant à la doctrine marxiste.

Le monde socialiste tente, donc, de se repositionner face aux classes moyennes. Pour un grand nombre de socialistes, le problème de la doctrine semblait jusqu'alors, représenter un obstacle à leur intégration. Sans apporter de précision sur le plan de la doctrine dont il fait totalement abstraction, le Congrès de novembre 1949 marque clairement l'attitude que le parti devra désormais avoir vis-à-vis des classes moyennes. Ce Congrès qui suit la défaite électorale du 26 juin 1949 s'interroge sur les causes du recul socialiste; une des principales causes mentionnées est le développement des classes moyennes, qui,

---

<sup>66.</sup> Texte de la conférence donnée par M. Naessens, p. 12. - Archives des activités de l'IEV.

<sup>67.</sup> *Ibid.*, p. 21.

<sup>68.</sup> Texte de la conférence donnée en date du 25 octobre 1949 à l'Institut par le camarade De Brouckère, pp. 3-4. AMSAB, Archiefonds BSP/SP Nationaal, 369.1.

<sup>69.</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>70.</sup> *Ibid.*, p. 2.

“par leur augmentation numérique et par la prolifération des métiers, indépendants ou non, confère une importance toujours accrue, sur le plan politique, à ces masses flottantes qui décident du sort d’une élection en se rejetant d’un parti à l’autre, mais jamais de notre côté. Sans trop se faire d’illusion, il faut reprendre ce problème.”<sup>71</sup>

Au cours de ce congrès, des personnalités socialistes sont de plus en plus nombreuses à prôner une meilleure attention du parti envers les classes moyennes. Parmi elles, Paul-Henri Spaak, Léo Collard<sup>72</sup> – futur président du parti – mais également Edmond Leburton<sup>73</sup> qui portera une grande attention à l’amélioration de la protection sociale des travailleurs indépendants. Dès 1949, il rejoint ceux qui, dans le parti socialiste, se préoccupent de la mise en oeuvre d’une réelle politique socialiste de classes moyennes. Pour lui, il faut réfléchir à une doctrine claire, une organisation et une méthode: le socialisme doit dorénavant se distinguer du dirigisme qui a suivi la guerre et s’interroger sur sa réelle volonté de devenir un vaste parti populaire regroupant les salariés et les indépendants (S.P. Kramer, 1978, 118).

Le Congrès des 5 et 6 novembre 1949 choisit finalement l’ouverture aux classes moyennes et décide de mettre tout en oeuvre pour la réussir. Les obstacles à cette ouverture doivent être progressivement levés et les efforts de propagande ou d’action en direction des classes moyennes intensifiés car

“bien que d’un rendement toujours aléatoire, ces efforts sont des plus utiles au parti, qui n’a guère d’autres moyens de pénétrer dans ces milieux.”<sup>74</sup>

Le problème des classes moyennes se révèle avec une acuité plus grande aux socialistes à partir de 1949. Malgré la création d’une commission destinée à amener un grand nombre de travailleurs indépendants au socialisme, les

---

<sup>71</sup>. PSB, *Rapports présentés au Congrès des 5 et 6 novembre 1949*, p. 44.

<sup>72</sup>. Léo Collard (11.7.1902-), Conseiller communal (1932), échevin (1947-1952) et Bourgmestre de Mons (21.1.1953). Député depuis le 27.9.1932, il est Ministre de l’Instruction publique en 1946 (13.3.1946-20.3.1946) et de 1954 à 1958.

<sup>73</sup>. Edmond Leburton (1915-1997): Bourgmestre de Waremme (1947), représentant de l’arr. de Huy-Waremme (1946), Ministre de la Santé publique et de la Famille (1954-1958), Ministre de la Prévoyance sociale (1961-1965), vice-président du Conseil chargé de la Coordination de la politique d’infrastructure (1965-1966), Ministre des Affaires économiques (1969-1971) et Premier ministre (1973-1974). Nommé ministre d’Etat en 1971, il coprésida la même année le PSB avec Jos Van Eynde. Il a également été président de l’Union nationale des Mutualités socialistes (UNMS) de 1959 à 1985.

<sup>74</sup>. PSB, *Rapports présentés au Congrès des 5 et 6 novembre 1949*, p. 57.

élections de juin 1949 sont un échec et entraînent une désillusion importante. Le PSB réalise alors qu'il se trouve face à une masse électorale qui lui est farouchement hostile dans son ensemble. La doctrine socialiste officielle basée sur le principe de la lutte des classes constitue un important obstacle à tout dialogue avec les classes moyennes. C'est pourquoi le Congrès de novembre 1949 est contraint de faire abstraction des problèmes de doctrine pour mettre sur pied une véritable politique de classes moyennes.

## 8. 1950-1954: ANNÉES D'OPPOSITION POUR LE PSB ET CONCRÉTISATION DE LA POLITIQUE D'OUVERTURE AUX CLASSES MOYENNES

### 8.1. Le Comptoir de dépôts et de crédit aux classes moyennes

Conformément à une résolution prise par le Congrès du PSB de novembre 1949, un organisme socialiste de crédit aux classes moyennes est constitué en janvier 1950. Société coopérative, le *Comptoir de dépôts et de crédit aux classes moyennes* reçoit l'agrégation de la Caisse nationale de crédit professionnel, mais celle-ci limite son autorisation d'exercer à la province du Brabant et impose des restrictions de crédit sévères.<sup>75</sup> La société coopérative est installée boulevard du Régent, dans le même immeuble que la *Caisse mutuelle d'allocations familiales* de Belgique. Les deux organisations socialistes de classes moyennes sont, de cette façon, réunies. Au conseil d'administration siègent des délégués des classes moyennes, des représentants du parti ainsi que des représentants de la mutualité socialiste. Outre Léon Delsinne, Jan Luyten, secrétaire du parti et ancien administrateur de la *Caisse Nationale de Crédit professionnel* figure parmi les fondateurs de la société de même que Georges Vught, expert-comptable à *Coop-Dépôts*. Léon Delsinne assume la présidence de la société alors que la direction est confiée à Jean Brat, directeur à *Coop-dépôts* (E. Witte et R. De Pretere, 1989, 397).

Les crédits accordés par ce comptoir sont destinés aux

“artisans, petits industriels, négociants et toutes personnes appartenant aux professions libérales, pour des besoins présentant un intérêt économique ou social”,

comme la construction ou l'achat d'immeubles professionnels et ateliers, l'achat de matériel et outillage, avances sur créances, amélioration du fonds

---

<sup>75</sup> Comptoir de dépôts et de crédit aux classes moyennes, *Assemblée générale des coopérateurs. Rapport sur l'Exercice 1951*, p. 5.

de roulement ...<sup>76</sup> Le PSB est, en effet, d'avis que les modalités d'octroi doivent être assouplies. Léon Delsinne estime que l'entreprise qui sollicite un crédit doit avoir un caractère de moyenne ou petite entreprise, ceci explique que la grande majorité des clients sont de petits indépendants aux moyens très modestes.<sup>77</sup>

Sans contester la dimension sociale de la motivation socialiste, la création de cet organisme s'inscrit, avant tout, dans un mouvement général visant à soustraire les classes moyennes à l'influence sociale-chrétienne. Le Congrès de mars 1952 se félicite, en effet, que

"par la création de ce Comptoir, le monopole clérical dans le domaine du crédit professionnel est brisé. Le Comptoir peut être l'embryon d'autres oeuvres en faveur des travailleurs indépendants."<sup>78</sup>

Pour le Parti socialiste, la situation précédente qui laissait aux sociaux-chrétiens le monopole du crédit représentait un avantage certain d'un point de vue électoral:

"on connaît suffisamment la position démagogique prise par le Parti catholique et puis plus tard par le PSC pour mesurer tous les avantages électoraux que ce parti a pu retirer de la position prépondérante qu'il détenait et qu'il détient encore au sein de ces sociétés de crédit."<sup>79</sup>

Le PSB intensifie ce mouvement et dès 1952, une autre coopérative de crédit couvrant la province d'Anvers est créée à Malines, la *Gewestelijk Beroepskrediet*. Celle-ci est suivie d'autres créations identiques pour les provinces de Liège (1955), de Flandre Orientale (1957) et de Flandre Occidentale (1960).

## 8.2. Activités de la Commission des classes moyennes du PSB et évolution de la propagande auprès des classes moyennes

La Commission des classes moyennes prend part à la création du Comptoir de dépôts et de crédit aux classes moyennes et s'attache à l'étude des problèmes sociaux des travailleurs indépendants, mais elle se charge surtout de la définition du programme électoral du PSB destiné aux classes moyennes. En 1950,

---

<sup>76</sup>. *Ibid*, Page de couverture arrière.

<sup>77</sup>. *Le Peuple*, 24 novembre 1961, p. 11.

<sup>78</sup>. PSB., *Rapports présentés au Congrès administratif des 22 et 23 mars 1952*, p. 187.

<sup>79</sup>. *Directives et documentations. Revue mensuelle du PSB*, novembre 1953, p. 21.

elle élabore ainsi un *Vade-mecum pour la propagande auprès des classes moyennes*<sup>80</sup> dans lequel elle propose des réponses socialistes aux différents problèmes rencontrés par les classes moyennes. Aussi pour les élections législatives du 4 juin 1950, plus de 400.000 membres des classes moyennes reçoivent une lettre-type<sup>81</sup> dans laquelle le PSB se présente de la façon suivante:

"Le Parti Socialiste belge, qui a tout fait pour que soit améliorée la situation des ouvriers, nourrit l'ambition d'être aussi le représentant et le défenseur de tous ceux qui vivent essentiellement de leur travail quotidien. A cet effet, il s'est penché sur les problèmes qui se posent pour les classes moyennes, notamment pour les classes moyennes commerçantes, et a arrêté un programme dont la réalisation doit rencontrer votre adhésion."<sup>82</sup>

Des extraits du programme socialiste concernant les classes moyennes accompagnent la lettre; celui-ci traite de l'égalité fiscale, de la représentation dans les organismes officiels de classes moyennes, des baux à loyer, de la refonte du système des allocations familiales et de l'augmentation de la pension de vieillesse des travailleurs indépendants.

Ce programme, qui est repris abondamment dans *Le Peuple*, réutilise les arguments développés lors des élections de juin 1949 dont, principalement, la communauté d'intérêts avec les salariés et le dénigrement de la politique sociale-chrétienne de classes moyennes. Le Parti socialiste tente de rassurer les travailleurs indépendants en précisant qu'il n'ambitionne nullement de les embrigader ni de tuer leur individualisme dont ils doivent être justement fiers; le seul objectif du PSB étant de les faire bénéficier des mêmes avantages et des mêmes protections que les travailleurs salariés. Il les rassure également sur sa tolérance religieuse et philosophique et affirme son opposition aux "*gens de Moscou*".<sup>83</sup> Etant au service de tous, le socialisme est présenté comme "*un idéal de libération humaine et pas de libération d'une classe seulement*", et s'il avoue s'être d'abord préoccupé des ouvriers qui étaient les plus misérables, il n'a jamais négligé totalement les autres catégories de travailleurs. Les socialistes se présentent comme les défenseurs de tous les travailleurs: les artisans qu'ils associent à des ouvriers qualifiés, les commerçants dont ils ne discutent plus la fonction sociale ainsi que les professions libérales qui tirent, elles aussi, de leur propre travail l'essentiel de leurs ressources.<sup>84</sup>

---

<sup>80</sup>. IEV, Fonds Max Buset, Farde 34b.

<sup>81</sup>. *Deuxième rapport sur l'activité de l'IEV années 1950-1951*, p. 10. - Archives des activités de l'IEV.

<sup>82</sup>. Projet de lettre à envoyer aux commerçants. - IEV, Fonds Max Buset, Farde 34b.

<sup>83</sup>. *Le Peuple*, 27 mai 1950, p. 8.

<sup>84</sup>. *Le Peuple*, 31 mai 1950, p. 2.

Même si l'issue des élections donnera, finalement, la majorité absolue au PSC, les résultats montrent une avance socialiste par rapport aux élections précédentes. Ceux-ci qualifient cette progression de victoire et l'attribuent à l'adhésion d'un grand nombre de travailleurs indépendants au programme socialiste. Cette percée dans le milieu des classes moyennes s'explique, d'après eux, par les nouvelles méthodes de propagande :

"s'adresser aux cultivateurs, aux classes moyennes rien qu'avec les points qui les intéressent, voilà la bonne formule [...] Notre propagande pour les classes moyennes a été une démonstration convaincante."<sup>85</sup>

Lors des élections ultérieures, le parti socialiste poursuivra cette propagande axée sur la proximité et l'individualisation.

Parallèlement, la commission des classes moyennes organise des journées d'étude visant à réunir les protagonistes de la politique socialiste de classes moyennes. La première de ces réunions a lieu le 24 juin 1951 à la Maison du Peuple de Bruxelles et a pour mission

"d'alerter les militants, les convaincre de la nécessité d'agir en faveur des classes moyennes, dans toute la mesure où nous ne nous écartons pas des principes socialistes."<sup>86</sup>

La commission doit, en effet, manoeuvrer prudemment vis-à-vis des principes socialistes puisque le Bureau du Parti impose aux organisateurs d'obtenir l'accord préalable de la Société Générale Coopérative socialiste pour mettre sur pied cette journée d'étude.<sup>87</sup>

Une seconde journée d'étude est organisée deux ans et demi plus tard, le 22 novembre 1953, et est

"consacrée moins aux problèmes doctrinaux du socialisme et des travailleurs indépendants qu'aux réponses à donner dans l'immédiat à diverses propositions de loi soumises au Parlement en faveur des indépendants."<sup>88</sup>

---

<sup>85</sup>. PSB, Conseil général du 17 juin 1950, pp. 3-4.

<sup>86</sup>. Commission des classes moyennes du PSB., *Journée nationale d'étude consacrée aux problèmes des classes moyennes. 24 juin 1951*, p. 1. – AMSAB, Archieffonds BSP/SP Nationaal, 369.1.

<sup>87</sup>. Bureau du PSB, Procès-verbal de la séance du 12 avril 1951, p. 1.

<sup>88</sup>. *Le Peuple*, 24 novembre 1953, p. 3.

Léon Delsinne estime que l'absence d'une doctrine socialiste de classes moyennes claire et déterminée ne doit pas représenter un obstacle à la mise en œuvre d'une politique de classes moyennes et fait, du reste, remarquer que "l'unité de doctrine n'a pas été indispensable à l'épanouissement du monde ouvrier".<sup>89</sup>

Alors que la première journée d'étude devait veiller à ne pas s'écarter des principes socialistes, celle-ci ne s'embarrasse pas de considérations liées aux principes et à la doctrine. Ce problème est éludé afin de permettre une action plus franche en direction des travailleurs indépendants. Cette seconde journée d'étude privilégie la rencontre entre des parlementaires socialistes et des membres des classes moyennes afin de

"s'assurer que les mandataires socialistes sont en communion d'idées avec les travailleurs indépendants socialistes."<sup>90</sup>

Léon Delsinne affirme, à cette occasion, que les travailleurs indépendants ne sont pas hostiles aux socialistes et qu'un travailleur indépendant sur quatre vote pour eux. La journée d'étude à laquelle prennent part Paul-Henri Spaak, Edmond Leburton, l'ancien ministre du Travail et de la Prévoyance sociale Léon-Eli Troclet<sup>91</sup> ainsi que les sénateurs Flamme<sup>92</sup> et De Block<sup>93</sup> se conclut par un appel lancé

"à tous les travailleurs indépendants pour qu'ils rallient le PSB afin d'aider celui-ci à faire aboutir les réformes qui les intéressent."<sup>94</sup>

La propagande auprès des classes moyennes ne se limite, donc, plus à des déclarations préélectorales mais favorise les rencontres avec les membres des classes moyennes. C'est ainsi qu'en août 1953, Paul-Henri Spaak participe à un meeting tripartite organisé par l'*Union Ixelloise des Groupements des classes moyennes et travailleurs indépendants*.<sup>95</sup> Paul-Henri Spaak y évoque, entre autres,

---

<sup>89.</sup> *Le Peuple*, 1 décembre 1953, p. 3.

<sup>90.</sup> *Ibid.*

<sup>91.</sup> Léon-Eli Troclet (14.6.1902-?): Conseiller communal de Liège (1946-1947 et 1952), Conseiller provincial de Liège (1928-1932), Sénateur de 1944 à 1968, il est à six reprises Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale entre le 1945 et 1949 et entre 1954 et 1958. Il est également Ministre des Affaires économiques (1946) et membre du Parlement européen.

<sup>92.</sup> Simon Flamme (16.5.1909- ): Industriel, bourgmestre de Grandglise (1947-1954), échevin de Stamburges-Grandglise (1965), Sénateur de 1949 à 1968.

<sup>93.</sup> Auguste De Block (28.11.1893-?): Directeur du journal *Vooruit* (1947-1959), cons. communal de Sint-Niklaas (1921-1934) et Sénateur coopté de 1949 à 1965.

<sup>94.</sup> *Le Peuple*, 24 novembre 1953, p. 3.

<sup>95.</sup> *Le Peuple*, 26 août 1953, p. 10.

le problème de l'organisation des classes moyennes et la sécurité sociale. Dans les mois qui suivent, il est sollicité, à plusieurs reprises, par des organisations bruxelloises de commerçants afin de faire connaître le point de vue socialiste sur des problèmes d'actualité touchant les travailleurs indépendants. Il considère que ce type de réunion aurait été inconcevable auparavant, d'une part parce que les commerçants ne songeaient pas à se tourner vers un représentant socialiste et d'autre part, parce que le parti socialiste, avoue-t-il, aurait crû perdre son temps et se livrer à un travail sans espoir en essayant d'attirer les commerçants.<sup>96</sup>

## 9. 1954: ELABORATION D'UNE DOCTRINE SOCIALISTE DE CLASSES MOYENNES

Pour les élections législatives de mars 1954, le Bureau du parti décide, à nouveau, l'envoi d'une lettre spécialement rédigée à l'intention des classes moyennes. Plus de 400.000 membres des classes moyennes reçoivent cette lettre<sup>97</sup> dans laquelle le parti socialiste expose son programme se rapportant aux travailleurs indépendants. Celui-ci ne s'éloigne guère des programmes précédents: critique de la politique de classes moyennes menée par le PSC, réformes sociales, politique d'expansion économique qui augmentera le pouvoir d'achat des travailleurs et amènera, de ce fait, la prospérité pour le commerce et l'artisanat.

Comme ces élections sont également provinciales, les fédérations provinciales du PSB, s'adressent, elles aussi, individuellement aux classes moyennes. D'une manière générale, la propagande auprès des classes moyennes s'intensifie. Ceci s'explique, en partie, par la résolution du problème de la doctrine socialiste envers les classes moyennes. Paul-Henri Spaak considère, en effet, que plus rien ne s'oppose, d'un point de vue doctrinal, à ce que le parti socialiste s'intéresse aux travailleurs indépendants. Il explique que s'il ne l'a pas fait auparavant, c'est en raison de l'ampleur de la tâche concernant l'amélioration de conditions de vie des ouvriers. De nombreuses victoires ayant été acquises à ce niveau là, le parti socialiste peut désormais se préoccuper d'autres catégories de travailleurs.<sup>98</sup> De même, pour Léon Delsinne, le parti socialiste doit, à présent, aller *résolument* aux travailleurs indépendants.<sup>99</sup>

---

<sup>96.</sup> *Le Peuple*, 21 janvier 1954, p. 10.

<sup>97.</sup> Bureau du PSB, Procès-verbal de la séance du 18 janvier 1954.

<sup>98.</sup> *Le Peuple*, 21 janvier 1954, p. 10.

<sup>99.</sup> *Le Peuple*, 20 mars 1954, p. 1.

Publié peu avant les élections dans la revue *Socialisme*, l'article de Léon Delsinne, *Eléments d'une doctrine à l'égard des classes moyennes*,<sup>100</sup> témoigne, en tout cas, de la volonté de progresser et de dépasser les considérations purement idéologiques. Léon Delsinne évoque, en effet, les raisons qui ont fait obstacle à l'élaboration d'une doctrine socialiste de classes moyennes et tente de clarifier la position socialiste à leur égard. Il commence par apporter des précisions au point de vue terminologique et considère que la dénomination "classe moyenne" est beaucoup trop vague et englobe un nombre trop élevé de professions:

"il en résulte que les classes moyennes sont à la fois trop nombreuses, disparates, inconsistantes et qui leur est impossible de mener une politique conforme aux intérêts du plus grand nombre."<sup>101</sup>

Il préfère abandonner ce vocable pour celui de "travailleur indépendant" dont il donne la définition suivante:

"Est travailleur indépendant quiconque possède ses moyens de production et tire la plus grande partie de ces ressources de son travail personnel."<sup>102</sup>

Il écarte, donc, de sa définition, les employés, les fonctionnaires de même que les employeurs d'entreprises importantes.

En ce qui concerne la doctrine proprement dite, Léon Delsinne commence par aborder l'héritage marxiste. Il reconnaît que le marxisme a négligé les couches intermédiaires ou a prophétisé leur disparition inéluctable. Il est d'avis qu'il faut repenser la doctrine marxiste, ce qui ne représente pas, à ses yeux, une infidélité à Marx:

"être fidèle à Marx, ce n'est pas répéter ses formules, ce n'est pas s'en tenir à des constatations, [...] c'est considérer les faits qui nous confrontent [...], c'est enfin, ne pas hésiter à reconnaître que l'évolution des faits a pu être différente de ce que Marx pouvait prévoir."<sup>103</sup>

Léon Delsinne souligne que cette évolution a, en effet, démontré que le nombre de travailleurs indépendants n'a pas diminué et que le nombre de salariés est

---

<sup>100</sup>. L. Delsinne, "Eléments d'une doctrine à l'égard des classes moyennes" dans *Socialisme*, 2, 1954, pp. 128-142.

<sup>101</sup>. *Ibid.*, p. 128-129.

<sup>102</sup>. *Ibid.*, p. 129.

<sup>103</sup>. *Ibid.*, p. 132.

en recul. Et si la condition des indépendants se rapproche de celle des salariés et devrait les amener à rejoindre le mouvement socialiste, ceux-ci ne le font pas car ils demandent à être sauvés en tant qu'indépendants et non d'accéder à la condition de salarié. Or, ils ne voient dans le socialisme que la perspective de tomber dans le prolétariat car les critiques socialistes envers le capitalisme ne s'accompagnent d'aucune propositions précises pour améliorer leur statut d'indépendant.

Léon Delsinne développe ensuite la position que devraient adopter les socialistes vis-à-vis des trois catégories de travailleurs indépendants.<sup>104</sup>

En ce qui concerne les artisans, il n'y a, selon lui, aucun risque qu'ils occupent une position parasitaire. Face au chantage qu'exercent sur eux les grosses entreprises pour lesquelles ils travaillent, la meilleure défense se trouve dans l'association. Les socialistes peuvent les faire bénéficier de leur expérience dans ce domaine.

Les commerçants: contrairement à l'idée la plus répandue, la profession de commerçant n'est pas une profession parasitaire peuplée de gens avides de bénéfices plantureux. Léon Delsinne démontre que l'activité commerciale est à l'origine de nombreuses industries florissantes et que son rôle de distributeur permet une meilleure satisfaction des besoins de la population. En ce qui concerne la concurrence qu'exerce le commerce privé sur les coopératives socialistes, il arrive à la conclusion que leur existence ne représente pas un obstacle à une politique globale de la distribution intégrant commerce privé et coopératives.

Léon Delsinne admet enfin que les professions libérales représentent une classe privilégiée jouissant de revenus substantiels. Mais cela lui paraît indispensable pour amener les jeunes à entamer des études universitaires. Le socialisme et la société ont besoin d'eux car ils améliorent le bien-être et la sécurité de tous.

Les principales lignes de conduite de la future doctrine socialiste de classes moyennes concluent cet article. Léon Delsinne engage les socialistes à cesser d'affirmer qu'il y a trop de commerçants, que les classes intermédiaires sont destinées à être écrasées ou que la majorité d'entre-elles est réactionnaire. Il estime qu'il faut faire appel à leur dignité et souligner que leur rôle est différent de celui des capitalistes.

Nous nous sommes quelque peu attardés sur cet article car il constitue, d'après nous, une prise de position importante. Sa publication dans la revue officielle du parti est, en elle-même, significative d'une manifestation d'intérêt et de la volonté de diffuser un certain nombre de considérations concernant les rapports entre le socialisme et les classes moyennes. De plus, les idées

---

<sup>104</sup> *Ibid.*, pp. 136-140.

contenues dans cet article marquent une évolution importante par rapport à la position traditionnelle socialiste sur certains points: l' "erreur" de Marx est mise en évidence et reconnue, la défense des travailleurs indépendants est présentée comme le prolongement naturel de la défense des salariés, la pléthore dans la distribution est contestée et la fidélité inconditionnelle aux coopératives jugée surannée.

La publication de cet article a des retentissements dans le milieu des classes moyennes. Le *Centre national d'Etude des classes moyennes*<sup>105</sup> publie, en effet, un article en réponse à Léon Delsinne.<sup>106</sup> A travers l'article qu'il commente, l'auteur, J.P. de Crayencourt, constate et se félicite de l'évolution de l'opinion socialiste. Il se réjouit, également, de l'existence de points de convergence entre les conceptions socialistes et celles du groupe qu'il représente. Mais il déplore également que ces convergences se situent uniquement au niveau des techniques d'organisation sociale et que des divergences profondes et fondamentales demeurent en ce qui concerne le fond du propos de Delsinne. J.P. de Crayencourt fait allusion à la thèse marxiste toujours en vigueur, d'après lui, dans le socialisme contemporain. En ce qui concerne le problème de terminologie, il souligne que l'expression "travailleur indépendant" est doublement équivoque: le mot "travailleur" a une résonance marxiste et le mot "indépendant" est synonyme d'une volonté d'isolement. Il est d'avis d'adopter la formule "Classe médiane". Pour J.P. de Crayencourt, Léon Delsinne, ne traite, au sujet des artisans, commerçants et titulaires de professions libérales, que de questions relativement limitées, d'ordre économique et tire, finalement, ses conclusions et ses solutions sur un plan qui reste subordonné à une conception socialiste.

Aux élections du 11 avril 1954, le PSB obtient de très bons résultats qui amènent à la constitution d'un gouvernement socialiste-libéral dont Achille Van Acker est le Premier ministre. D'après les membres du Bureau du PSB, cette victoire électorale démontre que les socialistes ont profondément pénétré le milieu des classes moyennes et qu'ils doivent, partiellement, leur victoire à cette pénétration.<sup>107</sup> Cette législature marque une étape importante dans l'évolution des

---

<sup>105.</sup> Le *Centre national d'Etude des classes moyennes* n'est pas un organisme officiel et son Conseil d'administration est composé de représentants de classes moyennes mais également de gens d'Eglise. La teinte chrétienne de cet organisme explique sa position critique vis-à-vis du PSB.

<sup>106.</sup> J.P. De Crayencourt, "le socialisme et les classes moyennes" dans *Bulletin d'information du Centre national d'études des classes moyennes et des travailleurs indépendants*, 1954, 3, pp. 12-24.

<sup>107.</sup> Bureau du PSB, Procès-verbal de la séance du 12 avril 1954, p. 1.

classes moyennes en Belgique, puisqu'elle voit se mettre en place un département autonome des classes moyennes.

## 10. DES MESURES SOCIALISTES EN FAVEUR DES CLASSES MOYENNES

### 10.1. La représentation des classes moyennes

Une des préoccupations socialistes concerne la représentation des classes moyennes. Le PSB la juge peu démocratique et ne reflétant pas la composition de la population commerçante et artisanale. De plus, il constate avec impuissance l'hégémonie du PSC dans les organismes officiels de classes moyennes alors que les socialistes y font de la figuration.

Avant sa réforme de 1949, le Conseil Supérieur des classes moyennes semble n'accueillir qu'un seul mandataire socialiste, le député Georges Bohy.<sup>108</sup> Afin de seconder celui-ci, le PSB s'adjoint, en novembre 1947, les services d'un sympathisant socialiste, Georges Stalars<sup>109</sup>, fonctionnaire au Ministère du Ravitaillement, qui représente le PSB en qualité de technicien.<sup>110</sup> Au travers des lettres qu'il envoie à Max Buset, on s'aperçoit que sa véritable mission s'apparente à une fonction d'observation. En effet, bien souvent ses rapports techniques officiels s'accompagnent de lettres plus confidentielles dans lesquelles il critique les interventions de ses collègues, majoritairement sociaux-chrétiens.

Georges Stalars siège au Conseil supérieur des classes moyennes à partir de novembre 1947. A ce moment, il écrit dans son rapport à Max Buset que:

---

<sup>108</sup>. Georges Bohy (1.11.1897-1.11.1972): Conseiller communal de Saint-Gilles (1935-1938) et d'Arquenne (1946-1964) dont il devient le Bourgmestre. Il est Député de 1938 à 1968, Ministre des Travaux publics (1962-1965) et Membre du Parlement européen (1958-1962).

<sup>109</sup>. Georges Stalars: éditorialiste (*Le Commerce de l'alimentation*), directeur général de l'*Union fédérale du Commerce indépendant de l'alimentation*, membre du *Comité central de la Chambre de Commerce de Bruxelles*. - Informations émanant d'un curriculum vitae de Georges Stalars joint à une lettre envoyée à Max Buset le 21 février 1948. - IEV, Fonds Max Buset, farde 304.

En tant que fonctionnaire au Ministère du Ravitaillement, Georges Stalars travaille dans un premier temps sous l'autorité de Léon Delsinne, Ministre de ce département dans le premier gouvernement d'après-guerre.

<sup>110</sup>. Lettre datée du 6 novembre 1946 dans laquelle Georges Stalars informe Max Buset qu'il accepte de représenter le PSB au sein du Conseil Supérieur des classes moyennes. - IEV, Fonds Max Buset, Farde 304.

“Dès cette première réunion, le bien fondé de mes craintes s’est vérifié; il s’agit à l’évidence d’un organisme ultra-conservateur et réactionnaire. [...] A l’issue de cette réunion, j’ai échangé quelques mots avec Bohy qui m’a dit qu’il ne voyait aucune possibilité au sein du Conseil tel qu’il était composé, mais que nous devions en faire l’analyse, de façon à pouvoir opportunément attaquer de l’extérieur et démolir ou rénover cet édifice.”<sup>111</sup>

En juin 1948, il envoie un dernier rapport dans lequel il explique qu’en l’absence du député Bohy, il ne peut agir et qu’il souhaite, dès lors, être dégagé de son mandat d’informateur. Il fait également le bilan de ses observations sur l’activité du Conseil Supérieur ainsi que sur le soutien socialiste dont il déplore l’insuffisance:

“L’attitude de ce conseil est de plus en plus réactionnaire et anti-socialiste; elle tend évidemment à dresser les classes moyennes contre la classe ouvrière. Elle conteste et s’apprête à combattre tous les avantages obtenus par la classe ouvrière. L’absence de mandataire officiel du PSB permet à la majorité chrétienne et aux libéraux d’affermir leur influence parmi les groupements de classes moyennes.[...] Je suis au regret de devoir très sérieusement attirer l’attention du PSB sur les résultats obtenus par le Groupe chrétien. La direction de presque tous les groupements professionnels est petit-à-petit passée sous le contrôle intégral des hommes du PSC. [...] Je regrette vivement que le PSB en tant que parti politique, ait laissé se réaliser dans tout le pays un travail de regroupement des classes moyennes sous l’égide des chrétiens.”<sup>112</sup>

Peu après, dans un souci d’indépendance vis-à-vis des pouvoirs politiques, la loi du 2 mai 1949 modifie le Conseil Supérieur des classes moyennes dont la désignation ou la nomination des membres échoit, désormais, intégralement aux organisations professionnelles.<sup>113</sup> Les socialistes n’ayant, à ce moment aucune organisation de classes moyennes, sont totalement absents du nouveau conseil dont il n’auront de cesse de dénoncer le caractère antidémocratique car

“seule une représentation électorale permettrait d’écarter une hégémonie qui a pour résultat de soumettre les classes moyennes aux puissances capitalistes les plus réactionnaires.”<sup>114</sup>

---

<sup>111</sup>. Lettre datée du 17 novembre 1947. - IEV, Fonds Max Buset, Farde 304.

<sup>112</sup>. Lettre datée du 25 juin 1948.- *ibid*.

<sup>113</sup>. *Informations*, Bulletin de l’Institut d’Etude économique et sociale des classes moyenne, 1981, p. 17.

<sup>114</sup>. *Vade Mecum pour la propagande auprès des classes moyennes*, 1950, p. 3. - IEV, Fonds Max Buset, farde 34b.

Dès les élections de juin 1949, ils inscrivent, donc, dans leur programme une réforme visant à une représentation élective des classes moyennes dans les organismes officiels. Les socialistes entrèrent au Conseil Supérieur des Classes Moyennes, en 1965, par le biais de la Confédération nationale "Les travailleurs indépendants de Belgique".

## 10.2. La Sécurité sociale

La mise sur pied d'un régime de Sécurité sociale pour les travailleurs salariés constitue une des principales réalisations socialistes de l'après-guerre. Les travailleurs indépendants en sont totalement absents alors que les socialistes souhaitaient les intégrer dans ce système d'assurance obligatoire. Dès décembre 1944, dans un rapport au Régent préalable au texte de loi sur la Sécurité sociale, le ministre socialiste du Travail et de la Prévoyance sociale, Achille Van Acker, souhaite que la Sécurité sociale soit garantie à tous, y compris aux travailleurs indépendants.

Peu de temps après, le nouveau ministre socialiste du Travail et de la Prévoyance sociale, Léon-Eli Troclet met en place une commission

"pour l'étude des mesures de sécurité sociale à prendre en ce qui concerne les travailleurs indépendants, économiquement faibles". (P. Van der Vorst, 1975-1976, 45)

C'est la première fois qu'on étudie l'éventualité d'une sécurité sociale pour les travailleurs indépendants. Mais après deux années d'activité, la commission met fin à ses travaux sans qu'aucune mesure étendant la sécurité sociale aux travailleurs indépendants en résulte.

Parallèlement, l'Institut d'Etude économique et sociale des classes moyennes, met, lui aussi, en place une commission d'étude chargée de se prononcer sur les conclusions de la commission officielle. Alors que celle-ci avait fait différentes suggestions en ce qui concerne les allocations familiales et la pension de vieillesse, la commission de l'Institut, composée de représentants des grandes organisations de classes moyennes, se prononce contre toutes mesures de ce type:

"A la réunion finale que celle-ci a tenue, les représentants des classes moyennes ont marqué leur opposition formelle, et quasi unanime, à tout projet étendant la sécurité sociale aux travailleurs indépendants."<sup>115</sup>

---

<sup>115</sup>. Institut d'Etude économique et sociale des classes moyennes, *Rapport. Exercice 1948*, p. 24.

L'absence de sécurité sociale pour les travailleurs indépendants est, d'une certaine façon, le fait des indépendants eux-mêmes. Une forte opposition idéologique et doctrinale les empêche de bénéficier d'une protection sociale. Par l'instauration d'un régime de sécurité sociale obligatoire, ils redoutent, en effet, que l'initiative individuelle s'émousse et que l'imprévoyance se généralise. Ils craignent pour leur indépendance dans la mesure où la sécurité sociale représente, pour eux, une étape vers la suppression de l'entreprise libre:

"c'est une atteinte à la liberté, à la fierté, d'autant plus inutile que chez les indépendants n'existe pas la dépendance et la faiblesse économique, raison d'être des institutions de prévoyance pour salariés". (P. Van der Vorst, 1975-1976, 47)

Cependant, pour Edmond Leburton, il faut trouver des solutions pour les assurés libres. Au Conseil Général du PSB du 23 février 1948, il interpelle Max Buset à leurs sujet: "*S'il faut taxer les classes moyennes pour obtenir d'elles un effort de solidarité, faites-le!*"<sup>116</sup> Estimant que, sous le régime d'"assuré-libre", un indépendant ne touche qu'une pension dérisoire, Edmond Leburton, de même que Léon-Eli Troclet déposent, à partir de 1950, diverses propositions de loi concernant l'instauration d'un régime de pension pour les travailleurs indépendants. Lors de la seconde journée d'étude organisée par la commission socialiste des classes moyennes en novembre 1953, Edmond Leburton affirme que

"le moment est venu de procéder à l'extension de la sécurité sociale aux non salariés, aux indépendants. Mais il faut procéder par étapes et n'agir qu'avec souplesse et prudence."<sup>117</sup>

La création d'un régime de pension obligatoire pour les indépendants apparaît, donc, comme la première étape de ce processus.

Dans la décennie 1950-1960, l'idée d'une sécurité sociale étendue aux travailleurs indépendants commence à être acceptée par les intéressés. L'évolution du coût de la santé et les dépréciations monétaires aboutit, pour un grand nombre d'entre-eux, à l'incapacité de s'assurer une sécurité personnelle. Constatant les effets bénéfiques de la sécurité sociale chez les salariés, le besoin d'une protection collective se fait, à présent, ressentir chez les travailleurs indépendants (P. Van der Vorst, 1975-1976, 51).

---

<sup>116</sup>. PSB, Conseil Général du 23 février 1948, p. 16.

<sup>117</sup>. *Le Peuple*, 24 novembre 1953, p. 3.

Dans sa déclaration gouvernementale du 10 novembre 1954, Achille Van Acker annonce un projet de loi concernant l'institution définitive d'une réglementation de la pension des indépendants. Le projet de loi prévoit un régime de capitalisation et un système de solidarité. Il aboutira à la loi du 30 juin 1956 instituant un régime de pension obligatoire pour les travailleurs indépendants.

## 11. CONCLUSIONS

L'évolution des rapports entre le socialisme et les classes moyennes après 1945 est partiellement tributaire de ce qui s'est passé dans les périodes antérieures. Avec son *Plan du Travail* en 1933, Henri De Man ouvre la voie à un rapprochement entre les travailleurs indépendants et le mouvement ouvrier. Il met la lutte des classes entre parenthèses et prône un Front du Travail regroupant travailleurs indépendants et ouvriers, mais la non réalisation de son Plan et sa fin de parcours politique largement contestée provoquent un rejet complet de sa doctrine à la Libération. De Man est alors qualifié de "cerveau confus" et la collaboration des classes contraire à la doctrine socialiste.

Au sortir de la Guerre, les préjugés sont tenaces de part et d'autre et rien ne justifie un rapprochement entre socialistes et classes moyennes. Celles-ci éprouvent une méfiance naturelle pour le socialisme que les accents collectivistes et dirigistes épouvantent. Les socialistes, quant à eux, se désintéressent, dans leur grande majorité, des catégories de travailleurs non salariés qu'ils estiment ne pas devoir défendre. La perception qu'ils en ont témoigne, non pas d'une indifférence à leur égard, mais d'un certain mépris et les mesures concernant les classes moyennes prônées par les socialistes sont toujours subordonnées à l'intérêt des consommateurs. Dans les premières années étudiées, l'intérêt manifesté par le PSB envers les classes moyennes est essentiellement un intérêt électoral, mais la propagande élaborée s'avère inefficace. Les déclarations conciliantes prônant la solidarité entre travailleurs salariés et indépendants côtoient, la plupart du temps, des mesures coercitives allant à l'encontre des revendications des classes moyennes: assainissement du commerce, réduction des marges bénéficiaires, renforcement du contrôle des prix, suppression des lois de cadenas interdisant l'ouverture des grands magasins, instauration d'un comité de lutte contre la vie chère, loi d'établissement...

Les socialistes accordent, donc, la priorité aux consommateurs, et ce, au détriment des commerçants et artisans. En outre, le commerce indépendant concurrence les coopératives auxquelles le Parti socialiste accorde toujours sa préférence. En revanche, il est un domaine où les socialistes sont très actifs pour améliorer le sort des indépendants: celui de la sécurité sociale. Ils prônent, un élargissement de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants, mais malheureusement pour le PSB, ceux-ci y sont alors totalement opposés.

Peu avant les élections de Juin 1949, le PSB met en place une Commission

des classes moyennes chargée d'étudier les problèmes relatifs à cette catégorie de travailleurs et surtout d'élaborer la propagande destinée aux classes moyennes. Cette commission dispose de peu de moyens pour influencer les instances dirigeantes du parti et l'existence de l'*Action commune socialiste* entrave considérablement son action. La mentalité socialiste demeure, majoritairement, hostile aux classes moyennes et les prises de position en leurs faveurs sont l'oeuvre de quelques socialistes seulement, qui ont la volonté de faire évoluer cette mentalité.

Suite aux élections de 1949, le PSB entre dans l'opposition pour cinq ans et le "manque à gagner" électoral que représentent les classes moyennes commence à être pris en considération. Il tente d'élaborer une politique de classes moyennes et s'adresse aux travailleurs indépendants, mais les mal-adresses de ses déclarations, les contradictions concernant sa doctrine et le soutien aux coopératives rendent la propagande auprès de classes moyennes stérile. Néanmoins, des voix commencent à s'élever au Congrès socialiste de 1949 pour que le parti porte plus d'intérêt aux travailleurs indépendants et s'active à briser le monopole clérical dans les organisations de classes moyennes. Le Conseil Supérieur des Classes Moyennes ainsi que les Chambres des Métiers et Négoce subissent, en effet, une importante réforme cette année-là et les organisations de classes moyennes qui y sont représentées sont essentiellement chrétiennes.

Le Congrès doit donc éluder le problème posé par la doctrine. Il reconnaît l'échec de la propagande faite jusque là en direction des classes moyennes et recherche des nouvelles pistes pour pénétrer ce milieu. Il décide la création d'un *Comptoir de dépôts et de crédit aux classes moyennes*. Un premier comptoir, couvrant la province du Brabant, est créé en 1950 et sera suivi d'autres créations dans les années 1950. La propagande socialiste à l'égard des classes moyennes est, désormais, axée sur l'individualisation et la proximité. Ainsi, la commission des classes moyennes organise des journées d'étude et de rencontre avec des travailleurs indépendants. En outre, de nombreuses propositions de loi socialistes sont déposées en vue d'instaurer un régime de pension pour les indépendants. Cette nouvelle politique est facilitée par l'effritement de l'action commune et le déclin des coopératives de consommation.

Parallèlement, la nouvelle législation sur les pensions qui entre en vigueur à partir de 1954 facilite la pénétration socialiste auprès des travailleurs non-salariés.<sup>118</sup> Celle-ci se fait essentiellement par le biais des services mutualistes;

---

<sup>118</sup>. Pour plus de détails, voir le chapitre intitulé: 1954-1965. *La pénétration socialiste par le canal mutualiste et la création de la Confédération nationale "Les Travailleurs indépendants de Belgique"* dans S. Timperman, *Le mouvement socialiste et les classes moyennes en Belgique (1945-1965)*, Mémoire de Licence en Histoire, Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1996, pp. 84-101.

les mutualités apparaissent comme le seul lien entre les indépendants socialistes et le mouvement socialiste. Dès le mois de juin 1954, des travailleurs indépendants socialistes de l'arrondissement de Malines, mandatés par la direction de leur parti, créent une association de classes moyennes, la *Socialistische Vereniging voor handelaars, Ambachtsslieden en klein-nijveraars*. Ils espèrent recruter les assurés libres qui sont affiliés à la mutualité socialiste *De Voorzorg*. Prenant exemple sur l'association malinoise, des travailleurs indépendants anversoïses créent le 5 mars 1955 un groupement identique qui prend le nom de *Eigen Kracht*. Les deux associations anversoïse et malinoise se regroupent en une fédération provinciale en 1956 qui garde la dénomination *Eigen Kracht* et sera représentée à Malines, Anvers, Deurnes, Hoboken et Willebroek.

*Eigen Kracht* demande le regroupement de toutes les fédérations d'arrondissement en Fédérations provinciales afin de les réunir en une Confédération flamande. Elle souhaite que les fédérations wallonnes s'organisent de la même façon et qu'une Confédération nationale voie le jour. L'objectif final étant de permettre à une organisation socialiste d'entrer au Conseil Supérieur des classes moyennes. A cette fin, la fédération provinciale d'Anvers prend contact avec le Parti et une réunion a lieu le 17 septembre 1956. Elle aboutit à la formation du *Comité national provisoire de la Fédération nationale des travailleurs indépendants socialistes*.

Dès sa première réunion - le 12 novembre 1956 -, certains membres du comité expriment leur peur d'aller trop vite dans la réalisation d'un groupement national et craignent l'opposition d'une majorité de militants. Et en effet, des oppositions vont rapidement apparaître quant à la mise sur pied d'une telle fédération. Parmi les plus hostiles à ce projet, la fédération bruxelloise du PSB et le mouvement syndical qui ne sont guère sensibles aux problèmes des travailleurs indépendants. Malgré ces oppositions, l'Assemblée du comité provisoire marque son accord sur la nécessité de créer une organisation dans laquelle une large prépondérance sera donnée aux travailleurs indépendants. Divers projets de statuts voient le jour en vue d'être envoyés au Bureau du Parti mais on en reste au niveau d'un comité provisoire jusqu'au début des années soixante. Cette première tentative de création d'une organisation de travailleurs indépendants socialistes échoue donc, le parti n'étant pas déterminé à faire aboutir ce projet.

A partir de 1958, les classes moyennes jouissent d'une reconnaissance sociale et politique effective et l'activité législative les concernant s'intensifie. Tout comme les autres partis politiques, le PSB montre un intérêt croissant pour cette catégorie de travailleurs dont le Congrès des 19 et 20 septembre 1959 proclame, désormais, qu'ils sont des travailleurs à part entière. Le Parti socialiste déclare qu'il ne peut plus se désintéresser des travailleurs indépendants et reconnaît leur utilité:

“il importe d’ailleurs de souligner que les travailleurs indépendants jouent un rôle indispensable dans notre organisation économiques et sociale.”<sup>119</sup>

Quelques mois après le Congrès, un groupe d’étude mis en place par le parti socialiste d’une part, et par l’*Union Nationale des Mutualités Socialistes* (UNMS) d’autre part, se réunit pour envisager les problèmes relatifs aux travailleurs indépendants. Lors de sa première réunion (le 24 février 1960), il engage l’UNMS à promouvoir la création de services sociaux pour indépendants, avec l’aide des fédérations politiques qui doivent se mettre à la disposition des fédérations mutualistes. Le groupe de travail “UNMS-Parti” exhorte également le parti à organiser rapidement une fédération socialiste de travailleurs indépendants. C’est ainsi que la *Confédération nationale des Travailleurs indépendants socialistes* (CNTIS) voit le jour le 31 janvier 1961. Elle a pour mission de s’introduire dans les différents organismes officiels de travailleurs indépendants ainsi que

“l’étude, la protection, le développement des intérêts professionnels, économiques, sociaux et moraux des travailleurs indépendants.”<sup>120</sup>

La CNTIS s’occupe prioritairement du problème posé par la législation sociale des indépendants qui connaît de nombreux développements dans les années 1960 et qui aboutira à la promulgation de l’AR du 27 décembre 1967 organisant le *statut social des travailleurs indépendants*.<sup>121</sup> Afin de répondre à cette évolution, les socialistes créent dès le mois de juin 1963 une *Caisse de pension “Les travailleurs indépendants de Belgique”* avec le soutien de la *Prévoyance Sociale* sur les plans financiers et techniques et de l’UNMS pour le recrutement. En 1968, celle-ci fusionnera avec la Caisse mutuelle d’allocation familiales pour donner la *Caisse d’Assurances sociales “Les Travailleurs indépendants de Belgique”* (CAS-TTB).

Durant les années 1960, les lois concernant les travailleurs indépendants se multiplient dans tous les domaines dont celui de la représentation des classes moyennes; par la loi du 6 mars 1964, la représentation officielle des classes moyennes est réorganisée. Aussi pour être représentée au Conseil Supérieur des classes moyennes, la CNTIS modifie ses statuts et devient, en 1965, l’asbl *La Confédération nationale “Les Travailleurs indépendants de Belgique”* (CNTIB). Elle est représentée dans les organismes officiels comme le *Conseil Supérieur des Classes moyennes*, l’*Institut Economique et Social des Classes*

---

<sup>119</sup>. PSB, *Rapport présenté au Congrès extraordinaire des 19 et 20 septembre 1959*, p. 127.

<sup>120</sup>. Annexe au *Moniteur belge* du 19 avril 1962, N. 1977.

<sup>121</sup>. *Le travailleur indépendant et son statut social*. *Vade-Mecum*, UNMS, Bruxelles, 1968, p. 2.

moyennes, l'Institut National d'Assurances sociales des travailleurs indépendants (INASTI), le Conseil Central de l'économie... Quatre mois après la création de la CNTIB, l'UNMS décide la création d'une autre asbl, la *Fédération Nationale des Indépendants* (FNI). Créée le 26 octobre 1965, la FNI se présente comme l'organe technique de la CNTIB, elle offre des services spécifiques aux travailleurs indépendants dans les domaines fiscaux, sociaux ou économiques. C'est par son biais et celui de la Caisse de Pension que se fait principalement le recrutement de la CNTIB.

Le mouvement socialiste dispose dès lors d'une organisation syndicale et politique, représentée dans les organismes officiels de classes moyennes, pouvant faire pression sur les parlementaires socialistes, ainsi qu'un organisme de services dont les bureaux régionaux permettent d'encadrer les travailleurs indépendants. La création de la CNTIB apparaît donc comme l'aboutissement du long cheminement tant idéologique qu'organisationnel qu'a emprunté le parti socialiste pour englober, dans un même combat, la défense des classes moyennes et ouvrières.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### 1. Revues et journaux

*Boucherie-revue*, revue mensuelle de combat pour les droits des bouchers-charcutiers, Bruxelles, 1948;

*Bulletin d'information du Centre national d'études des classes moyennes et des travailleurs indépendants*, Bruxelles, 1954;

*Bulletin d'information de l'Institut d'Etude économique et sociale des classes moyennes*, Bruxelles, 1952;

*La Classe moyenne*, tribune hebdomadaire neutre pour la défense des droits des employés, industriels, commerçants et toutes professions libérales, Bruxelles, 1948;

*Le Coiffeur*, organe mensuel de la corporation des coiffeurs de Belgique, Bruxelles, 1945;

*Le Commerce de l'alimentation*, revue officielle de la Confédération nationale du commerce indépendant de l'alimentation, 1946;

*La Défense sociale*, hebdomadaire de l'industrie et du commerce, Bruxelles, 1946;

*Directives et documentation*, revue mensuelle du PSB;

*La Droguerie belge*, organe officiel de l'Union professionnelle de la droguerie et de l'Union nationale des droguistes diplômés, 1945;

*Le Libraire*, organe mensuel de l'Association des libraires belges, Liège, 1956;

*Le Peuple*, organe du PSB;

*Point de vue*, périodique de la Fédération nationale des indépendants, affiliée à la Confédération nationale "Les Travailleurs indépendants de Belgique", 1969-.

*Socialisme*, 1954-.

*La Voix des classes moyennes*, organe hebdomadaire de la Fédération des classes moyennes, novembre 1947.

## 2. Publications non périodiques

75 ans d'Union nationale des mutualités socialistes, 1913-1988, AMSAB, Gand, 1988.

"100 ans de coopération et de socialisme" dans *Coopération*, n° spécial, mars 1985.

"La représentation des travailleurs indépendants", dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 201, mai 1963.

"Aspects du développement et du fonctionnement de l'Action Commune Socialiste", dans *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 248, juin 1964.

*La Chambre des Représentants*, Notices biographiques.

S.P. DE CRAYENCOURT, "Le socialisme et les classes moyennes", dans *Bulletin d'information du Centre national d'études des classes moyennes et des travailleurs indépendants*, 3, 1954, pp. 12-24.

L. DELSINNE, "Éléments d'une doctrine à l'égard des classes moyennes", dans *Socialisme*, 2, mars 1954, pp. 128-142.

T. DENOEL, *Le nouveau dictionnaire des Belges*, Legrain - R.T.B.F., Bruxelles, 1992.

C. DESAMA, "Vers le socialisme gestionnaire", dans *1885-1985. Du POB au PS*, Institut Emile Vandervelde, Bruxelles, 1985.

R. DESMET, R. EVALENKO, *Atlas des élections belges, 1919-1954*, Institut de Sociologie, Bruxelles, 1958.

R. EVALENKO, M. MICHEL, *La structure du commerce de détail en Belgique et la législation de cadenas*, 1958.

*Les Fastes du Parti, 1885-1960*, Institut Emile Vandervelde, Bruxelles, 1960.

J. GOTOVITCH, "Victor Larock dans la clandestinité: le théoricien du renouveau", dans *Socialisme*, 145, 1978, pp. 21-35.

H. HASQUIN, *Dictionnaire d'Histoire de Belgique*, Bruxelles, 1988.

P. HEYRMAN, *Voor eigen winkel. Honderd jaar middenstand en middenstandbeweging in Oost-Vlaanderen*, Gand, 1991.

P. HEYRMAN, *Zelfstandigen in beweging, 1854-1994. Middenstands-organisatie in de provincie Antwerpen*, 1995.

P. HEYRMAN, "Les classes moyennes organisées et la "menace du rouge" (1918-1940), dans P. DELWIT et J. GOTOVITCH (éd.), *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996, pp. 73-85.

PETER HEYRMAN, *Middenstandsbeveging en beleid in België (1918-1940). Tussen vrijheid en regulering*, KADOC-Studie 22, 1998

P. HEYRMAN, S. JAUMAIN, G. VAN THEMSCHE, "De middenstandsorganisaties en de gemeenteverkiezingen in vijf Belgische steden (1895-1952)", dans *Revue belge de Philosophie et d'Histoire*, 72, 1994, fasc. 2, pp. 311-380.

S. JAUMAIN, "Les petits commerçants et la frontière entre petite bourgeoisie et classe ouvrière (1880-1914), dans G. KURGAN-VAN HENTENRYK et S. JAUMAIN (éd.), *Aux frontières des classes moyennes. La petite bourgeoisie belge avant 1914*, Bruxelles, 1992.

S. JAUMAIN, *Les petits commerçants belges face à la modernité (1880-1914)*, Ed. de l'Université Libre de Bruxelles, Bruxelles, 1995.

S. JAUMAIN, "Les classes moyennes belges, de 1880 à 1914. "Peur du rouge" ou peur des coopératives?", dans P. DELWIT et J. GOTOVITCH (éd.), *La peur du rouge*, Bruxelles, 1996, pp. 15-25.

S. JAUMAIN et L. GAIARDO, "Aide-toi et le gouvernement t'aidera. Les réponses de l'Etat à la crise de la petite bourgeoisie (1880-1914)", dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, XIX, 1988.

E. JOOS, *Les lois-cadenas en faveur des classes moyennes (1937-1960)*, ULB, Mémoire de Licence en Sciences politiques et administratives, 1973-1974.

S. P. KRAMER, "Belgian Socialism at the Liberation, 1944-1945", dans *Res Publica*, 1, 1978, pp. 115-139.

G. KURGAN-VAN HENTENRYK, S. JAUMAIN, V. MONTENS, *Dictionnaire des patrons en Belgique. Les hommes, les entreprises, les réseaux*, De Boeck-Université, Bruxelles, 1996.

J. PUISSANT, "La coopération en Belgique. Tentative d'évolution globale", dans *Revue belge d'Histoire contemporaine*, n° spécial, XXII, 1991, 1-2.

G. QUADEN et R. RAMAEKERS, "Le socialisme coopératif", dans *1885-1985. Du POB au PS*, Institut Emile Vandervelde, Bruxelles, 1985.

*Sénat de Belgique*, Manuel biographique.

S. TIMPERMAN, *Le mouvement socialiste et les classes moyennes en Belgique (1945-1965). De la Libération à la création de la Confédération nationale "Les Travailleurs indépendants de Belgique"*, Mémoire de Licence en Histoire, ULB, Bruxelles, 1996.

M. TONDEUR, *Le Parti Ouvrier Belge et ses rapports avec les classes moyennes*, Mémoire de Licence en Histoire, ULB, Bruxelles, 1995.

*Le Travailleur indépendant et son statut social. Vade-Mecum*, Union nationale des Mutualités socialistes, Bruxelles, 1968.

G. VANDEWALLE, "De economische doctrine van de BSP: de evolutie na 1945", dans *De Nieuwe Maand*, 1, janvier 1980.

M. VAN HAEGENDOREN, *Le parti Socialiste Belge, de 1914 à 1940*, éd. Vies ouvrières, Bruxelles, 1995.

P. VAN MOLLE, *Le Parlement belge, 1894-1969*, Imp. Erasme, Gand, 1969.

P. VAN DER VORST, *Introduction au droit de la sécurité sociale des indépendants*, PUB, Bruxelles, 1975-1976.

C. VERMAUT, *Tot uw dienst. Honderd jaar christelijke middenstandsbeweging in West-Vlaanderen*, KADOC, Leuven, 1991.

E. WITTE et J. CRAEYBECKX, *La Belgique politique de 1830 à nos jours*, éd. Labor, Bruxelles, 1987.

E. WITTE et R. DE PRETERE, *Histoire de l'épargne sociale*, Bruxelles, 1989.

## 1945-1954: De BSP stelt zich open voor de middenklassen

SARAH TIMPERMAN

---

### SAMENVATTING

---

Op het *Zegecongres* van oktober 1945 uit de nieuwe Belgische Socialistische Partij, erlgenaam van de Werkliedenpartij, de wens dat alle soorten arbeiders bij de socialistische beweging zouden aansluiten. Die oproep aan de middenklassen maakt deel uit het van het plan van de BSP om zijn electorale basis uit te breiden naar een beroepsgroep die tot dan toe hoofdzakelijk CVP-gezind was. Maar die integratie van de middenklassen in de socialistische beweging zou niet van een leien dakje lopen.

Inderdaad, de middenklassen hebben helemaal geen oren voor de socialistische boodschap en koesteren een diep wantrouwen t.o.v. een partij die ze als *marxistisch, collectivistisch en dirigistisch* bestempelen. Ze wijzen de socialistische distributieve rechtvaardigheid af, omdat deze in hun ogen de loontrekkenden ten koste van de zelfstandigen bevoordeelt. Ze zijn van oordeel dat de BSP als regeringspartij medeverantwoordelijk is voor bepaalde, voor hen nadelige maatregelen: de inperking van de winstmarges, scherpere prijscontrole, een vestigingswet en de verhoging van de loonkosten als gevolg van de invoering van de Sociale Zekerheid.

Niet alleen bij de middenklassen, ook onder de socialisten zelf bestaan grote bezwaren tegen een toenadering. Uit trouw aan de marxistische doctrine maar ook aan de verbruikerscoöperatieven wijzen vele socialisten de gedachte af dat hun partij zou opkomen voor de belangen van de middenklasse. Ze vinden dat de BSP een zuivere arbeidersklasse-partij moet blijven. Socialistische stellingnamen ten voordele van de middenstand hoort men dan ook alleen buiten de verkiezingsstrijd en dan nog wordt geen enkele concrete maatregel in het vooruitzicht gesteld. De verkiezingsnederlaag van juni 1949 echter zal de BSP geleidelijk aan tot andere inzichten brengen. De socialistische leiders worden zich ervan bewust dat een van de oorzaken van hun nederlaag gelegen is in het feit dat ze er niet in geslaagd zijn bij de middenklasse door te dringen, terwijl deze groep intussen zo groot is geworden dat ze de verkiezingsuitslag kan bepalen.

Op het socialistisch Congres van november 1949 gaan dan ook stemmen op die de partij ertoe aanzetten meer aandacht te besteden aan de zelfstandigen om aldus de alleenheerschappij van de klerikalen in de middenstandsorganisaties te doorbreken. Het Congres veegt de doctrinaire problemen van tafel en beslist tot de oprichting van een spaar- en kredietinstelling voor de middenklasse. Een eerste dergelijke instelling komt tot stand in de provincie Brabant in 1950, later ook in andere regio's. Tijdens de jaren vijftig zal een

Socialistische Commissie van de Middenstand zijn activiteiten opvoeren en een op de middenklasse gerichte propaganda voeren. Er worden studie- en ontmoetingsdagen voor zelfstandigen georganiseerd, eisen van de middenstand worden in het partijprogramma opgenomen en de socialistische parlementairen dienen verscheidene wetsvoorstellen in met het oog op de instelling van een pensioen voor zelfstandigen. De nieuwe wetgeving op de pensioenen, eindelijk goedgekeurd in 1954, brengt de socialisten ertoe een mutualiteit voor zelfstandigen op te richten.

Die socialistische opening naar de middenklasse is maar gelukt omdat de Socialistische gemeenschappelijke actie uiteenviel en de verbruikerscoöperaties langzaam ten onder gingen. Ze lijkt haar vruchten te hebben gedragen vermits de BSP erg goede verkiezingsresultaten boekte op 11 april 1954. De leden van de het Bureau van de BSP zullen dit succes overigens aan het socialistische doordringen in de middenstandsmilieus toeschrijven.

## 1945-1954: The BSP opens up to the middle classes

SARAH TIMPERMAN

---

### SUMMARY

---

The new Belgian Socialist Party, the successor to the Labour Party, expected the workers of all levels to join the socialist movement in October 1945, at the Victory Congress. Actually, the BSP was willing to extend its electorate to the middle classes, which had hitherto mainly voted for the SCP (the Christian Party). Yet, these classes' integration into the socialist movement still had to cross several obstacles.

The middle classes were not receptive at all to the socialist message and they definitely did not trust a so-called Marxist, collectivist and control-minded party. They resented the socialist distributive justice that would support the labourers to the disadvantage of the independent employees. As a government party, the BSP is thought to have introduced many unpopular measures such as the reduction of the benefits, the reinforcement of price control, the creation of an establishment law, and the increase of the cost of salaries as a result of the introduction of a Social Security system.

The opposition to a rapprochement was strong among members of the middle classes but also among socialists. Many socialists were loyal to the Marxist doctrine and to the co-operatives and they therefore refused to protect the interests of the middle classes by means of party rules. According to them, the BSP had to remain dedicated to the labour class. That is why the socialist decisions in favour of the middle classes were limited to earlier electoral declarations. No concrete decisions were considered. The electoral defeat following the elections of June 1949, however, led the BSP gradually to modify its attitude. The socialist leaders realised that the defeat was partly to be blamed on their failure to draw on the middle classes.

At the socialist congress of November 1949, the party declared it would pay more attention to the independent employees so as to break the clerical monopoly in the middle classes. The congress avoided the problem generated by the doctrine and decided to create a Counter of deposits and credit for the middle classes. A first branch office was established in 1950 in the province of Brabant. And there were several to follow. At the same time, the socialist commission of the middle classes increased its activities and refined the propaganda among the middle classes. There were workshops for independent workers and the needs of the middle classes found a voice in the socialist party programme. Also, several socialist proposals of law were meant to secure pensions for the independent workers. The new pension legislation, passed in 1954, included an arrangement for independent workers.

The eventual rapprochement between the middle classes and the BSP might not have come about if it had not been for the decline of the Common socialist action and the decline of the co-operatives. The excellent electoral results of the BSP in 1954 were the most salient proof of the success of this policy.